Université d'Abomey-Calavi

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

MEMOIRE DE MAITRISE

OPTION : HISTOIRE CONTEMPORAINE

Thème :

LE CHOMAGE DES JEUNES ET DIPLOMES SANS EMPLOI AU BENIN : 1985 à 2006.

Soutenu par :

AGBANTE Mènayi Edouard

Sous la direction de :

Dr Rogatien M. TOSSOU

Maître de Conférences des Universités/CAMES

Soutenu, le 28 Novembre 2018

SOMMAIRE

Dédicace : ii
Remerciements iii
Sigles et acronymes iv
Résumé /ABSTRACT vi
Introduction 1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE DES JEUNES AU BENIN A PARTIR DE 1985 5
Chapitre 1 : Fondements du chômage au Bénin : Les échecs du régime révolutionnaire 6
Chapitre 2 : Situation de l'emploi des jeunes sortis de l'université au Bénin 11
Chapitre 3 : Le chômage des jeunes diplômés depuis 1990 21
DEUXIEME PARTIE : POLITIQUES NATIONALES DE L'EMPLOI AU BENIN 30
Chapitre 4 : Cadre institutionnel de promotion de l'emploi des jeunes au 31
Bénin (1985- 2006) 31
Chapitre 5 : Politiques et dispositifs d'appui à la création d'emploi 37
Chapitre 6 : Etude du cadre institutionnel de la politique nationale de l'emploi des jeunes au Bénin .. 45
TROISIEME PARTIE : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CHOMAGE DES JEUNES DIPLOMES AU BENIN 49
Chapitre 8 : Le chômage et le sous emploi et leurs conséquences sur la jeunesse 54
Chapitre 9 : Les efforts des gouvernants successifs pour la jeunesse au chômage et les défis à relever 61
CONCLUSION 65
Sources et éléments de bibliographie 67
Webographies 71

Dédicace :

A

- ✓ mon père Joseph AMOUSSOU AGBANTE

 Pour l'amour toujours renouvelé ;

- ✓ ma très chère maman, Pascaline ATINDEHOU

 En guise d'hommages…

Remerciements

Je voudrais ici exprimer ma gratitude au :

Docteur Rogatien M. TOSSOU, mon directeur de mémoire pour sa grande disponibilité mais aussi et surtout pour son sens de l'écriture historique qui chaque fois, m'a ramené sur le droit chemin.

Tous les enseignants du Département d'Histoire et d'Archéologie pour les riches enseignements qu'ils nous ont donnés.

Alice, Clotilde, Dieudonné pour leur sens de fraternité.

Marcos V. GBETEY, Ulrich DOSSA, Simon AGANI pour leur constante amitié

Tous mes informateurs pour leur esprit d'ouverture et disponibilité.

Tous ceux qui ont participé à ma formation de l'école primaire à l'université en passant par le collège.

Sigles et acronymes

AGeFIB	:	Agence de Financement des Initiatives de Base
AGETIP	:	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
AGETUR	:	Agence d'Exécution des Travaux urbains
ANCB	:	Association Nationale des Communes du Bénin
ANPE	:	Agence Nationale Pour l'Emploi
ANPME	:	Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
BIT	:	Bureau International du Travail
CCIB	:	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CePEPE	:	Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
CFE	:	Centre de Formalités des Entreprises
CIPEN	:	Coordination Nationale des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux
CNA	:	Chambre Nationale d'Agriculture
CNP	:	Conseil National de Patronat
CNPE	:	Commission Nationale Pour l'Emploi
CPA	:	Centre de Promotion de l'Artisanat
CPPE	:	Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises
DEPOLIPO	:	Déclaration de Politique de Population
DGPEPME	:	Direction Générale de la Promotion de l'Emploi et des PME
DFQP	:	Direction de la Formation et de la Qualification Professionnelles
DGT	:	Direction Générale du Travail
DGRCE	:	Direction Générale du Renforcement des Capacités et de l'Employabilité
DEIPJ	:	Direction de l'Entrepreneuriat et de l'Insertion Professionnelle des jeunes
DPME	:	Direction de la Promotion des Petites Entreprises et Moyennes Entreprises
DPE	:	Direction de la Promotion de l'Emploi
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FECECAM	:	Fédération des Caisses de Crédits Agricole et Mutuel
FIJ	:	Fonds d'Insertion des Jeunes
FINADEV	:	Financement du Développement
FODEFCA	:	Fonds du Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage
FSNE	:	Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi
FASPME/PMI	:	Fonds Spécial d'Appui aux PME/PMI
HIMO	:	Haute Intensité de Main d'œuvre
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MJSL	:	Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
MCMEJF	:	Ministère Chargé de la Micro finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
MTPT	:	Ministère des Travaux Publics et des Transports
MDAEP	:	Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
MECDN	:	Ministère d'Etat Chargé de la Défenses Nationale
MFASSNHPTA	:	Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Age
MESFTPRIJ	:	Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
MESRS	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

MICPME	:	Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises
MERPMEDER	:	Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables
MRAI	:	Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle
MDGLAAT	:	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
MCAAT	:	Ministère de la culture de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme
MTFP	:	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
NLTPS	:	Etudes Nationales de Prospectives à Long Terme
OEF	:	Observatoire de l'Emploi et de la Formation
OHADA	:	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique des Droits des Affaires
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADME	:	Association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro Entreprises
PAPME		
PIP	:	Programme d'Investissement Public
PISEA	:	Projets d'Insertion des Sans Emploi dans l'Agriculture
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	:	Petites et Moyennes Industries
PNE	:	Politique Nationale de l'Emploi
PRSP	:	Programme de Relance du Secteur Privé
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCRP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
TIC	:	Technologie de l'Information et de la Communication
UCD	:	Unité Communautaire de Développement
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	:	United state Agency for International Development
TRE	:	Technique de Recherche d'Emploi
PNAE	:	Plan National d'Action pour l'Emploi
PAS	:	Programme d'Ajustement Structurel

Résumé

Depuis le début des années 80, la crise de l'emploi a évolué en un phénomène de dimension mondiale. Jusque-là, le chômage et le sous-emploi étaient considérés comme les symptômes caractéristiques d'une économie nationale sous-développée de bonne productivité. A l'inverse, dans les pays industrialisé seule une minorité constituée de certains groupes sociaux marginalisés en était affectée.

Les réformes engagées au niveau des entreprises publiques en avril 1982 et le gel des recrutements dans la fonction publique à partir de Janvier 1987 ont eu pour conséquence l'apparition de deux nouvelles catégories de chômeur au Bénin. : Les « déflatés » des entreprises publiques et les diplômés sans emploi. Cette situation s'est traduite par l'apparition du chômage d'une main d'œuvre qualifiée, le recul de l'emploi dans le secteur formel et une croissance rapide des emplois dans le secteur formel. Malheureusement caractérisé par la précarité de l'emploi, un sous-emploi important ainsi qu'une faible productivité.

La problématique de l'emploi s'est progressivement consolidée avec la persistance, l'aggravation de la crise économique et financière que connaisse le pays qui ont conduit aux programmes d'ajustement structurel avec leurs coralliaires de réduction des dépenses sociales, liquidation – privatisation des sociétés d'Etat et des départs volontaires et ciblés dans la fonction publique.

Au début des années 90, la situation de l'emploi au Bénin est devenue une problématique brulante de développement. Des tentatives de solutions ont été engagées à travers des Programmes de Travaux à haute intensité de main-d'œuvre et des programmes de pré-insertion ou d'auto-emploi

ABSTRACT

Since the beginning of the years 80, the crisis of the employment evolved in a phenomenon of world dimension. Until there, unemployment and the underemployment were considered as the characteristic symptoms of an under-developed national economy of good productivity. To the inverse, in the countries industrialized alone a minority constituted of marginalized some social groups in was affected.

The reforms hired to the level of the public corporations in April 1982 and the frost of the recruitments in the public function from January 1987 had for consequence the apparition of two new categories of unemployed person in Benin. : The "deflates" of the public corporations and the jobless graduates. This situation resulted in the apparition of the one-handed unemployment of qualified work, the receding of the employment in the formal sector and a fast growth of the jobs in the casual sector. Characterized unfortunately by the precariousness of the employment, an important underemployment as well as a weak productivity.

The problematic of the employment strengthened progressively with the persistence, the aggravation of the economic and financial crisis that the country that drove to the programs of structural adjustment with their corollaries of reduction of the social expenses knows, liquidation - privatization of the societies of state and the voluntary departures and targeted in the public function.

In the beginning of the years 90, the situation of the employment in Benin became a problematic burning of development. Attempts of solutions have been committed through Programs of Works to high intensity of hand of work and the programs of pre-insertion or auto-use

In a perpetual way in the beginning of the year 2000 Benin lives a situation of enhancement of the structural unemployment of mass, whose middle length deludes itself. Some category of no one knows a risk henceforth

proportionally stronger unemployment than the rest of assets, notably the women, the young of 16 to 25 years, the people non graduates or weakly qualified, the inhabitants of the regions in economic difficulty etc. Of more some know an unemployment of exclusion, of made it of their precariousness, or even their social disaffiliation.

Introduction

La pleine utilisation des capacités humaines aux fins d'un développement durable passe par l'emploi qui demeure une équation à plusieurs variables. Cependant, il fait partie des principaux indicateurs de mesure du niveau de développement économique et humain en ce sens qu'il s'insère dans le processus de régulation de l'économie. En effet, l'emploi crée de revenus qui sont consommés ou épargnés, la consommation servant à stimuler la production et l'épargne permet d'investir à nouveau pour créer plus d'emplois. Cette chaîne est par ailleurs régulée par les facteurs subjectifs tels que la vision prospective et la volonté politique qui sont à la base de l'instauration d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable aux investissements, au regard de multiples opportunités qui s'offrent. Si dans les pays développés la variable emploi est plus ou moins régulé, voire contrôlée sous ses diverses formes, il n'en est pas de même dans les pays en voie de développement dont le Bénin où l'informel, le sous-emploi et le chômage apparent prennent le pas sur les aspects réels ou formels. Dans le cas particulier du Bénin, on peut envisager trois cas de figures en politique d'emploi de 1960 à 1990[1].

[1] - De 1960 à 1975, l'offre et la demande de travail ont été régulées par le marché de travail réparti entre les entreprises, dont la demande était faible et l'Etat qui recrutait dans la fonction publique dominée par les secteurs sociaux que sont l'éducation, la santé et assimilés ;
- De 1975 à 1985, suite à la nationalisation des secteurs vitaux de l'économie et à la création d'autre, l'Etat était devenu le principal pourvoyeur d'emploi, notamment des jeunes diplômés issus des écoles de formation professionnelles créées au plan national et en provenance de l'étranger, pour qui le recrutement était planifié et automatique et non plus régulé par le marché de travail et les profils de métiers requis.
De 1985- à 1990, les entreprises et l'administration se sont vues confrontées à une pléthore de personnel, avec des charges salariales presque insupportables, couplées d'une mauvaise gestion qui a mis ainsi fin au recrutement automatique des jeunes diplômés.

A partir de 1990, le problème de l'emploi s'est vu aggravé non seulement par l'arrêt des recrutements mais aussi par la compression de nombreux salariés du secteur public, suite à l'avènement du PAS proposés par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI),comme remèdes à la sortie des crises économique et financière mondiale des années 80 qui ont perversement impactées les pays africains, comme le Bénin.

A partir de cet instant, la question de l'emploi des jeunes diplômés au Bénin est redevenue d'actualité dans le contexte d'une économie libérale régulée en grande partie par le marché des facteurs, en l'occurrence le capital et le travail, sans oublier les facteurs communément dits résiduels, tels que le progrès technique, la formation qualifiante, l'organisation du travail et les 2métiers d'avenir. Parallèlement les variables démographiques connaissent une évolution galopante dans le pays, avec un taux de croissance naturelle avoisinant 3,8% avec une population active qui évolue à un rythme moyen annuel de près de 4%, comprenant près de 61% de jeunes ayant moins de 30 ans.

Au même moment le marché national de travail est dominé à près de 90% par le secteur informel contre une faible proportion de l'emploi formel qui se rapporte aux jeunes diplômés des niveaux supérieurs du système éducatif, dont le nombre ne cesse de croître. Ce déséquilibre continu entre formation qualifiée et faible capacité d'absorption ne fait qu'accroître le taux de chômage qui avoisine les 20% des jeunes diplômés dont 15% sortent des Ecoles professionnelles.

La question de l'emploi des jeunes n'est pas une préoccupation nouvelle des politiques publiques. Les gouvernements aussi bien des pays en développement que des pays développés lui ont accordé une importance particulière en la mettant au centre de leurs décisions ou programmes d'actions.

A l'instar de la majorité des pays africains, le Bénin connaît une crise de l'emploi de grande ampleur[2]. La question a connu un regain d'intérêt depuis la crise économique financière et la mauvaise gestion de l'argent public en1986. A cela s'ajoute le gel des recrutements dans la Fonction Publique en 1987 qui s'est traduit par la fin de l'embauche systématique par l'Etat des diplômés sortis de l'université.

La présente étude, s'inscrit dans la droite ligne de réflexion sur les questions des problèmes d'insertion professionnelle des diplômés des universités et centres de formation supérieure du Bénin. Cette réflexion est formulée comme suit : « **Le chômage des jeunes et diplômés sans emploi au Bénin : 1985 - 2006** ».

La période considérée est celle du début du régime du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) et la tenue des premières élections libres. La première crise sociale qui a secoué le régime du PRPB ayant éclaté en avril – mai 1985[3]. Quant à la seconde borne chronologique, l'année 2006 correspond à la naissance de l'ANPE et la mise en œuvre des différents politiques nationale de l'emploi avec la création de diverses institutions pour la promotion de l'emploi des jeunes.

[2]A l'origine de cette situation, la qualité de l'enseignement supérieur, elle-même étant une variante fondamentale de la théorie du capital humain qui a fait l'objet de débats dans la littérature économique, sociologique et psychologique. La place qu'occupent les politiques de formation dans les tentatives de résolution du problème du chômage a été longtemps prépondérante.

[3] Essentiellement, il s'agit d'une crise estudiantine doublée de manifestation des élèves

De cette thématique, il se dégage la question centrale suivante : **comment les gouvernements successifs ont géré la question du chômage entre 1985-2006 ?**

Pour résoudre ce problème, ce travail s'est donné pour objectif, d'analyser les politique de l'emploi au Bénin et leur impact de 1985 à 2006.

Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une démarche méthodologique qui nous a permis de faire une analyse croisée de la recherche documentaire, des sources orales et archivistiques. La recherche documentaire nous a conduit dans diverses bibliothèques universitaires et autres telles que le centre de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), de l'Ecole Doctorale de la FADESP, de l'institut français, de la Fondation Zinsou, de la Bibliothèque Nationale, aux Archives nationales et à l'internet. Dans le cadre des sources orales, nous avons eu des entretiens directs et oraux avec des personnes ressources.

Notre travail se structure en trois parties. La première traite de l'analyse diagnostique de la problématique de l'emploi et du chômage du régime révolutionnaire. La seconde partie essaie d'analyser les politiques de l'emploi élaborées et mise en œuvre au bénin. Enfin, la troisième partie se concentre sur les impacts socio-économiques et politiques du chômage des jeunes diplômés

PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE DES JEUNES AU BENIN A PARTIR DE 1985

Le chômage est un phénomène de société récurent qui émane d'un déséquilibre entre la demande et l'offre d'emploi. Le phénomène s'est durement accru après la crise des années 70 au Benin à l'instar des pays en développement. La crise de l'emploi remonte aux années 80. A cet égard, la constitution de la république du Bénin du 11décembre 1990, en son article 30, reconnaît à tous les citoyens le droit au travail et prescrit que l'état « s'efforce de créer les conditions qui rendent la jouissance de ce droit effectif …. »

Dans cette partie nous analyserons la problématique de l'emploi et du chômage des jeunes, notamment sous le régime du Général Mathieu Kérékou.

Chapitre 1 : Fondements du chômage au Bénin : Les échecs du régime révolutionnaire

Les fondements de chômage et de sous-emploi des jeunes au Bénin sont à rechercher dans la gestion du pouvoir révolutionnaire. En effet, avec le « Grand camarade » Mathieu Kérékou, désormais la vie de l'Etat béninois de 1972 à 1990 sera réglementée par le parti dont la première vocation est de diriger toutes les institutions de la République basés sur le marxisme léninisme. **1.1. Fondements politiques**

Notons ici que la période de 1972-1989 avec le système d'économie planifiée ou ,dirigée basé sur le marxisme-léninisme ; la problématique de l'emploi, s'est progressivement consolidée avec la persistance, l'aggravation de la crise économique et financière que connaissait le pays qui ont conduit aux programme d'ajustement structurel avec leurs corollaires de réduction des dépenses sociales, de liquidation ; privatisation des sociétés d'Etat et des départs volontaires et ciblés de la fonction publique. Sur le plan politique, bien que caractérisé par la poursuite de la mise en œuvre du système de démocratisation pluraliste, issu des conclusions de la Conférence des Forces Vives de la Nation, tenu en février 1990. Offrant un climat d'apaisement, une stabilité politique et des conditions favorables à la gestion participative du développement national. Les politiques n'ont cependant pas mené une politique adéquate pour l'insertion des jeunes diplômés sans emploi. La mauvaise gouvernance, les détournements, et la corruption sont en effet autant de facteurs qui aggravent la situation du chômage des jeunes diplômés. A cela il

importe d'ajouter le régionalisme, l'ethnocentrisme qui gangrène le milieu politique et impactent les processus d'offres d'emploi au Bénin.

1.2. Fondements socio-économiques

L'environnement économique national constitue un facteur clé de la dynamique du marché du travail. Il conditionne, pour une large part, la disponibilité des emplois nouveaux, le maintien ou non des emplois existants. Il est de ce fait le principal régulateur de l'offre et de la demande. Les faibles performances de l'économie béninoise sont l'une des causes des dysfonctionnements. La situation économique et financière du Bénin présentait dès fin 1979 et début 1980 des signaux alarmants d'une crise dans tous les secteurs d'activités. Elle est due notamment à la gestion calamiteuse du pays par le parti Etat, PRPB qui régentait toute la vie du pays. Partout, les indicateurs affichaient des contre-performances inquiétantes avec comme corollaire la dégradation continue des conditions de vie des masses populaires plongées dans une précarité financière et sociale croissante. Les mesures dites de redressement imposées par le FMI et la Banque Mondiale ont davantage aggravé ce tableau particulièrement sombre. Ces mesures se sont traduites par la fermeture de nombreuses entreprises publiques, des sociétés d'état en faillite ainsi que les banques. Partout, c'était la désolation au niveau des larges couches de la population qui ne savent plus à quel saint se vouer.

Avec le gel des recrutements en 1987à la fonction publique on assiste à la fermeture des sociétés d'Etat : Société Sucrière de Savè et société des Ciments

d'ONIGBOLO, les licenciements, A partir de la fin de l'année 1989 un programme systématique de réduction volontaire des personnels de l'administration Programme de Départs Volontaire a été mis en place et financé par les bailleurs de fonds les départs Volontaires, Au total il aura concerné 1590 personnes ayant reçu en moyenne 2.7millions de FCFA par partant sur 2500 départs ciblés, etc. la situation de l'emploi s'est dramatiquement dégradée.

Rappelons aussi que le taux de couverture de la demande de l'emploi qui était de 91,8% en 1982 est brutalement retombé à 4,92% en 1983 et seulement à 3,1% en 1987[4]. Pour les années 1986, 1987 et 1988, 3000 diplômés de l'enseignement supérieur attendaient leur 1er emploi. En 1988, 6000 travailleurs se retrouvaient brutalement au chômage du jour au lendemain. Cette irrégularité causée n'a jamais pu être résolvé notamment à cause de la situation économique du Bénin. En effet la croissance économique insuffisante du Bénin par rapport au taux d'accroissement démographique de la population et des diplômés de l'enseignement supérieur accroît cet état de sous emploi des jeunes au Bénin.

1.3: Impacts directs de la mise en œuvre des différentes mesures d'ajustement structurel dans le domaine de l'emploi

Les politiques d'ajustement structurel mise en œuvre au Bénin à partir de 1989, recouvrent en réalité deux sous programmes. Un programme d'ajustement structurel stricto sensu centré sur le rétablissement des grands équilibres macro-économiques et financiers, qui a donné lieu à la signature de deux accords de

[4] INSAE 1994, Economie et statistique, bilan, formation emploi, b°277/278-7/8 25p.

financement successifs avec les bailleurs de fonds internationaux (juin 1989 et juillet 1991). Un programme d'accompagnement centré sur l'environnement social des politiques précédentes, que l'on désigne sous le vocable de programme DSD (Dimension Sociale du Développement) et qui a été signé au mois d'avril 1992.

Les mesures comprises dans ces différents programmes sont à l'origine de changements majeurs dans le domaine de l'emploi. Les effets les plus immédiats se manifestent par une détérioration forte de la situation de l'emploi. La problématique de l'emploi, s'est progressivement consolidée avec la persistance, l'aggravation de la crise économique et financière que connaissait le pays qui ont conduit aux programme d'ajustement structurel avec leurs corollaires de réduction des dépenses sociales, de liquidation ; privatisation des sociétés d'Etat et des départs volontaires et ciblés de la fonction publique.

Non seulement le flux antérieur de création d'emplois publics se tarit, mais on procède à des destructions tant dans l'administration que dans les entreprises publiques. En même temps, et de manière plus structurelle, c'est l'ensemble des fonctions et des modalités d'intervention de l'Etat qui vont être recomposées, certaines disparaissant, d'autres évoluant alors que l'Etat aura à assurer de nouvelles attributions. Par la même, c'est le système des relations entre les acteurs (Etat, entreprises, particuliers) qui va se trouver perturbé, pour impulser de nouvelles modalités de fonctionnement des marchés d'emploi.

Le gel des recrutements et la liquidation des entreprises publiques induit par les mesures d'ajustement structurels sont fondamentalement les facteurs à la base de difficultés d'emploi que connaît le Bénin en particulier les jeunes diplômés sans emploi[5].

[5] Dans la plupart des pays, les jeunes sont confrontés à de graves difficultés pour accéder à l'emploi. Cette réalité existe aussi bien dans l'économie les moins développées que dans les pays les plus avancés.

Chapitre 2 : Situation de l'emploi des jeunes sortis de l'université au Bénin

Le chômage est une notion multidimensionnelle. Il est relatif et varie dans le temps et l'espace.

2.1. De fortes contraintes démographiques

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2002 évalue à 6,77 millions d'habitants la population totale du Bénin. Elle croît à un taux naturel moyen de 3,2% par an[6]. Elle est composée de 51% de femmes et de 49% d'hommes. La population béninoise se caractérise par sa jeunesse (49% ont moins de 15 ans et 11% ont entre 15 à 35 ans) et par son faible niveau d'instruction et d'alphabétisation[7].Avec un taux d'urbanisation de 40 pour cent, la population béninoise reste majoritairement rurale. Toutefois le taux d'urbanisation s'est accru (de 35% en1991 à 41% en 2008), en particulier à Cotonou, en raison d'un exode rural croissant, des mouvements de l'émigration et de l'accroissement naturel de la population. La répartition de la population est inégale selon les régions, étant surtout concentrée dans les zones propices aux activités économiques, avec 11% de la population à Cotonou. La forte croissance démographique, l'exode rural et autres flux migratoires impliquent d'importants défis à relever en termes d'emploi.

[6] INSAE, 2002, Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
[7] 69 % est analphabète, dont 59,4 % chez les hommes et78,2 pour cent chez les femmes, et 19 pour cent ont un niveau d'étude primaire, soit 23,8 pour cent pour les hommes et de 14,3 pour cent pour les femmes.

La population en âge de travailler (âgée de 10 ans et plus) est estimée à 4,44 millions d'actifs potentiels, sur une population totale de 6,8 millions d'habitants. La population effectivement active est estimée à 2,83 millions d'actifs, soit un taux d'activité de 64%[8]. La population en âge de travailler selon les normes internationales (14 ans et plus) est estimée à 3,6 millions et le taux d'activité est alors de 78,6 %[9]. Parmi les inactifs, les étudiants représentent 54%[10] et les femmes au foyer représentent 33%, tandis que les retraités pèsent pour 1,4%, les rentiers pour 0,4%.

La population employée est de 2,8 millions d'habitants, soit un taux d'emploi de 63%[11]. La population active est très jeune : plus de 60% des actifs sont âgés de moins de 35 ans et les enfants de 10 à 14 ans représentent 8,7% des actifs[12]. De façon globale, le taux de participation au marché de travail suit les étapes successives du cycle de la vie. Il croît au fur et à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et intègrent la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 35 et 54 ans avec un taux global de 83,6%[13]. Le taux d'activité est plus élevé chez les hommes (7 hommes sur 10) que chez les femmes (6 femmes sur 10). Des facteurs liés à l'éducation et à l'environnement socioculturel expliquent cette différence. Par ailleurs, les femmes ont tendance à rentrer tôt sur le marché du

[8] INSAE, 2002, Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
[9] INSAE, 2002, Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
[10] Idem.
[11] INSAE, 2002, Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
[12] Idem.
[13] 92,2 pour cent pour les hommes et 73,8 pour cent pour les femmes.

travail, car 63,4 % des femmes âgées de moins de 35 ans sont actives[14]. Il existe de fortes disparités dans l'emploi, selon le secteur d'activité, le sexe, l'âge, le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le secteur institutionnel (formel/informel). En milieu rural, les secteurs agriculture, pêche, élevage et le commerce et restauration concentrent le plus d'emplois. En milieu urbain, les activités tertiaires prédominent[15], tandis que l'industrie manufacturière recentre 14,5% des emplois et l'agriculture concentre 22% des emplois. Un secteur informel prédominant et privilégiant la liquidité des actifs. Le degré d'informalité de l'emploi est élevé, si l'on tient compte du degré de formalisation des relations de travail et de la répartition des emplois par secteur institutionnel (formel/informel). Le taux de salarisation, qui est un indicateur du niveau de formalisation des relations de travail est de 5,1%. Le secteur formel est réparti de façon quasi-égale entre le secteur privé formel (2,5%) et le secteur public (2,7%). En milieu urbain, le taux de salarisation atteint 10,8 pour cent, contre 1,6 % en milieu rural. La majorité des actifs occupés sont des indépendants (70,2%), exerçant essentiellement dans l'économie informelle, tandis que les aides familiaux occupent 17% des emplois et les apprentis 5,2% des emplois[16].

En 2002, le secteur informel non agricole emploie 47% des actifs occupés et concentre 67% des emplois urbains, alors que le secteur informel agricole emploie48 pour cent des actifs et concentre 64,3% des emplois ruraux. Le secteur

[14] INSAE, 2002, Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
[15] Il s'agit du commerce, de la restauration, du transport et autres services.
[16] INSAE, 2002, Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

informel non agricole est le secteur le plus féminisé en concentrant 65% des femmes actives. L'emploi public représente moins de 3% des emplois[17].

En 1992, les femmes représentent 60% des actifs occupés informels et contribuent à 22% du PIB, pour une contribution globale du secteur informel de 43%. La productivité du travail dans l'économie informelle est globalement faible. En 1992, l'économie informelle non agricole concentre 93% des emplois et contribue à hauteur de 43% du PIB. Un chômage surtout urbain, touchant les femmes, les jeunes et les instruits. En 1992 sur une population active de 2,8 millions, 99% des actifs sont occupés et seulement 19 123 des actifs sont au chômage, soit un taux de chômage de 0,68%. En 2002, le taux de chômage passe à 2,1%, avec un taux de chômage féminin de 2,7% et un taux de chômage masculin de 1,7%.

Les primo demandeurs[18] représentent 56% de l'ensemble des chômeurs et sont majoritairement des hommes (67 %), tandis que les anciens occupés représentent 44% des chômeurs[19].

La faiblesse du taux de chômage peut s'expliquer par l'absence d'un système d'indemnisation du chômage, qui n'incite pas les personnes en quête d'un emploi à s'inscrire dans les registres officiels et par la nécessité d'occuper un emploi à faible productivité ou revenu, dans le secteur informel. Le sous-emploi[20] est

[17] Idem.
[18] Ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi
[19] INSAE, 2006, EMICOV, 2006.
[20] Au sens du BIT, le sous-emploi est mesuré par de la durée ou la productivité du travail. Le sous-emploi invisible concerne les actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum et le sous-emploi visible concerné actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine.

relativement important : 30% des actifs en milieu rural et périurbain sont sous-employés. L'analyse du chômage selon le milieu de résidence, le genre, l'âge, le niveau d'éducation et le type de formation, montre de fortes disparités.

L'analyse par groupe d'âge permet de constater que le taux de chômage est faible pour les actifs de la tranche d'âge de 10 à 19 ans, encore nombreux dans le système scolaire et universitaire, par contre le taux de chômage est le plus élevé parmi les actifs de 20 à 29 ans, quel que soit le sexe. Parmi les actifs de plus de 30 ans, le taux de chômage régresse lentement pour atteindre son niveau minimum dans le groupe des actifs de 60 ans et plus.

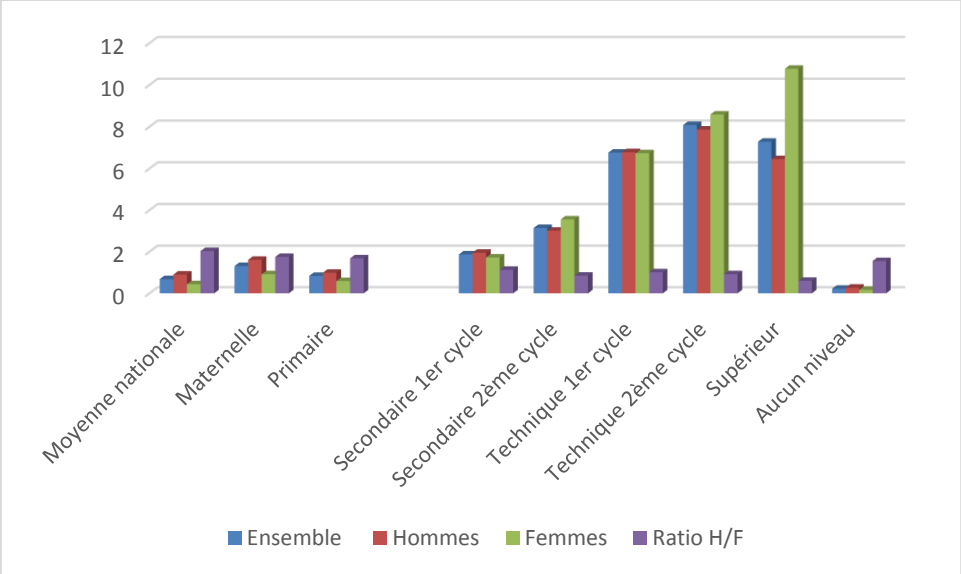
En 2002, le chômage concerne plus les instruits et croît avec le niveau d'éducation : il est de 0,22% chez les actifs non instruits à 7,3% parmi les actifs ayant un niveau d'études supérieur, 6,8 pour cent et 8 pour cent des actifs ayant le niveau technique secondaire de premier et de second cycle respectivement[21]. Les actifs ayant suivi un cursus universitaire ou une formation technique sont plus exigeants dans leur recherche d'emploi. Mais cette disparité révèle aussi une inadéquation entre l'offre de formation et les besoins réels du marché du travail, tant au niveau supérieur qu'au niveau secondaire technique. Par ailleurs, les femmes qui ont suivi des études supérieures sont plus au chômage que les hommes du même niveau : 10,8% d'entre elles sont au chômage contre 6,5% des hommes actifs de niveau d'études supérieures.

[21] Contre 3% des actifs ayant le niveau secondaire classique)

<u>Tableau I</u> : Taux de chômage selon le milieu, le niveau d'éducation et le genre (%)

	Ensemble	Hommes	Femmes	Ratio H/F
Moyenne nationale	0,68	0,90	0,44	2,03
Maternelle	1,31	1,61	0,92	1,75
Primaire	0,84	0,99	0,59	1,68
Secondaire 1ercycle	1,87	1,95	1,72	1,13
Secondaire 2èmecycle	3,14	3,01	3,55	0,85
Technique 1ercycle	6,76	6,78	6,73	1,01
Technique 2èmecycle	8,08	7,86	8,58	0,92
Supérieur	7,28	6,45	10,77	0,6
Aucun niveau	0,22	0,27	0,17	1,55

<u>Source : INSAE-RGPH3, 2002.</u>



<u>Graphique2</u> : Taux de chômage selon le niveau d'éducation attient et le genre en %

Source : INSAE RGPH3 2002

2.2. Difficultés des jeunes dans le monde professionnel

Au Bénin, les capacités d'insertion des nouveaux diplômés sur le marché du travail sont limitées du fait que la demande du marché de l'emploi est bien inférieure aux f*lux des nouveaux diplômés, un taux d'insertion qui décroît et un pourcentage d'emploi* dans un secteur formel des plus bas au monde (de l'ordre de 5 %)[22]. En effet, les difficultés d'insertion auxquelles les diplômés sont confrontées sur le marché du travail résulteraient, en partie, du fait que l'offre quantitative de formés excède souvent la capacité d'absorption du secteur moderne d'une part. Au regard des spécificités du marché de l'emploi au Bénin, elles s'expliqueraient par la faible pertinence de l'offre de formation supérieure d'autre part. Ainsi les diplômés n'arrivent donc pas à s'adapter au marché du travail. Cette situation interpelle à plus d'un titre les acteurs du système éducatif sur les bases (fondements) de l'offre de formation, des nouvelles filières créées, de la certification de cette offre. L'enseignement supérieur et le système socio-économique dans la plupart des pays en développement en général et au Bénin en particulier ont une structure qui laisse croire un certains parallélisme entre le système de formation et le système socioéconomiques: Ce parallélisme suscite déjà la question de l'insertion des diplômés du système éducatif sur le marché du travail, et pose à cet effet la question de la relation entre la qualité de l'enseignement supérieur et le marché du travail au Bénin. Cette question est

[22] Bilan et perspectives de l'Enseignement Supérieur béninois à l'horizon 2015. Eric Coignard, 2008.

d'autant plus pertinente du fait que l'offre de formation au niveau supérieur doit viser un but de production plutôt qu'un but social.

Par ailleurs, s'interroger sur la relation entre la qualité de l'enseignement supérieur et le marché du travail nécessite qu'on s'intéresse au processus même de formation et d'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur à travers les facteurs mis en œuvre dans ledit processus. Il s'agit entre autres, des infrastructures, des enseignants et des effectifs pléthoriques dans les universités publiques. En effet, l'insuffisance des ressources humaines et pédagogiques entraîne une dégradation continue des conditions d'enseignement, ce qui réduit la qualité de formation du capital humain national. Outre les difficultés liées au manque d'infrastructures et d'équipements, le taux d'encadrement au Bénin qui est de 52 étudiants pour l'enseignant, atteint parfois le nombre de 100 étudiants alors que les standards de l'UNESCO sont en moyenne de 1 enseignant pour 25 étudiants.

Dans l'enseignement supérieur public, les effectifs d'étudiants au Bénin sont passés de 11007 en 1994, à 56636 en 2009 pour des capacités d'accueil, respectivement de 6000 et 11184 places. Le nombre de diplômés s'est aussi accru différemment selon les établissements de formation. Ainsi par exemple, pour l'université nationale du Bénin[23], l'effectif des diplômés est passé de 874 en 1992 à 1021 en 1995, avant de connaître une évolution ascendante pour atteindre 1148

[23] Devenue l'université d'Abomey-Calvi en 2001.

en 1999) selon les données du rectorat et du MESRS (2002). Face à cet accroissement, on pourrait s'interroger sur la capacité d'absorption des diplômés par le marché du travail. L'enseignement supérieur privé qui a été introduit timidement dans le système éducatif au Bénin à partir de 1994 dans l'esprit des dispositions de l'article 14 de la Constitution du 11 décembre 1990[24] vient palier le problème d'insuffisance d'infrastructures par rapport aux effectifs d'étudiants et offrir de nouvelles perspectives d'évolution comparativement à la qualité de la formation dans les universités publiques. Du coup, l'enseignement supérieur privé a aussitôt vu son effectif d'étudiants s'accroître rapidement passant de 3% en 1994 à 28% de l'effectif total d'étudiants de l'enseignement supérieur en 2007. L'enseignement supérieur s'est ainsi progressivement transformé au Bénin en un système bipolaire. D'un côté, des établissements privés semblent s'adonner pour la plupart à une pratique qu'on assimilerait à un'' commerce'' ´au niveau de l'enseignement supérieur surtout qu'ils exploitent principalement les filières sélectives. De l'autre côté, on a les établissements publics, à qui, il revient l'obligation d'accueillir la grande masse des étudiants sans avoir les moyens de les prendre en charge de manière satisfaisante. De même, la modification de l'architecture de l'enseignement supérieur à travers le passage au système LMD a donné un espoir en ce qui concerne l'adaptation des produits de l'enseignement

[24] « Les institutions et les communautés religieuses peuvent également concourir à l'éducation de la jeunesse. Les écoles privées, laïque ou confessionnelles, peuvent être ouvertes avec l'autorisation et le contrôle de l'Etat. Les écoles privées peuvent bénéficier des subventions de l'Etat dans les conditions déterminées par la loi ».

supérieur aux exigences du marché du travail. Cependant, les problèmes liés à la concrétisation de cette nouvelle orientation de l'enseignement supérieur ont fait estomper cet espoir.

L'ensemble de ces faits nous amène à nous demander :

Dans quelle mesure, l'offre de formation dans l'enseignement supérieur est en adéquation avec les besoins du marché du travail au Bénin ? Et Quels sont les facteurs qui influencent l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché de travail ?

Chapitre 3 : Le chômage des jeunes diplômés depuis 1990

La période de 1990-2006 a été de grandes difficultés économique et sociales pour le Bénin, marqué par la dévaluation du franc CFA en 1994, l'engagement du pays dans des programmes d'Ajustement structurel, le dégraissage de la fonction publique et le gel des recrutements, les menaces de blocage de l'appareil administratif par les grèves à répétition etc.

3.1. L'état des recrutements dès le gel de 1989

Depuis le gel des recrutements systématiques des jeunes, à la fin de leur formation, dans l'administration publique et dans les entreprises publiques, en raison des mauvaises conditions macro-économiques et de la mauvaise gestion des ressources publiques à la fin des années 80, le problème du chômage est devenu l'un des problèmes sérieux auquel font face depuis quelques années, les gouvernements notamment celui du Bénin. Le chômage en général et celui des jeunes en particulier constitue un problème important pour trois raisons. Premièrement, le chômage constitue une perte de ressources disponibles du fait que les chômeurs représentent un stock de main d'œuvre non utilisé.

Deuxièmement, le chômage cause une misère personnelle au chômeur. En effet, le travail permet de créer de la valeur ajoutée et l'individu gagne de revenu, de salaire ou de profit à travers sa participation au processus de production. L'implication directe est que, le chômeur ne participant pas à la création de la richesse, il ne dispose donc pas de ressources financières pour acheter les biens et services nécessaires pour satisfaire ces besoins.

Troisièmement, un taux important de chômage peut conduire à des problèmes sociaux généralisés pouvant aller à l'instabilité politique. En effet, le chômage des jeunes ou le sous-emploi de ces derniers semble être un problème politique et de sécurité cruciale à l'Afrique en générale et au Bénin en particulier en plus des autres problèmes sociaux. Le chômage alimente les conflits et la criminalité, qui tous deux, à leur tour, accroissent encore plus le chômage par leurs effets négatifs sur les performances économiques, la confiance des investisseurs et les structures sociales physiques et institutionnelles. Par conséquence, la création d'emploi est un outil de prévention des conflits. En effet la période 1990-2001 a été celle de grandes difficultés économiques et sociales pour le Bénin, marquée par la dévaluation du francs CFA en 1994 l'engagement du pays dans des Programmes d'Ajustement Structurel, le dégraissage de la fonction publique et le gel des recrutements, les menaces de blocage de l'appareil administratif par des à répétition. Dans la fonction publique, les effectifs sont passés 40.000 à 31.400 de 1990 à 1995. Quant aux entreprises publiques, elles ont presque toutes été privatisées à l'exception de celles de certains secteurs clé tels que l'énergie, la communication. En outre, en ce qui concerne l'emploi, le gel des recrutements dans la fonction publique et l'inadéquation des jeunes diplômés aux besoins du marché du travail entraînent un fort taux de chômage au niveau des demandeurs d'un premier emploi. En effet le recrutement étant gelé le gouvernement ne recrutait plus dans la fonction publique. En dépit de ce état de gel du recrutement les diplômés ne cessaient d'être formés en déversés sur la marché du travail, un

marché qui n'absorbait plus mais plutôt qui en rejetait. Ainsi le nombre de diplômés sans emploi s'accumulait si bien qu'en 1999 sur 3110 demandeurs d'emploi, il n'y avait que 325 offres disponibles, donc 2785 demandeurs laissés sur le carreau. A ces derniers, il faut ajouter tous ceux qui sont sujets au sous-emploi, car menant des activités précaires. Le taux de chômage était de plus en plus croissant pendant que le taux de croissance est toujours à un chiffre avec des réformes économiques en panne. Il concerne majoritairement les jeunes qui constituent plus de 60% de la population béninoise. L'on se rappelle que pour le dernier concours 2008 de recrutement des agents de l'armée, il avait été enregistré plus de 23 000 dossiers de candidature pour 1000 places proposées. A Cotonou Chaque année, plus de 100 mille jeunes diplômés des universités béninoises, des centres de formation technique et d'apprentissage sont déversés sur le marché de l'emploi, sans qu'aucune structure adéquate les absorbe. **Reine Attindéhou**, une sociologue ayant mené une étude sur l'emploi en 2004, note que :

''Le chômage, souligne-t-elle, se révèle être un phénomène essentiellement urbain et 65 pour cent des chômeurs ont moins de 35 ans. Le chômage des jeunes au Bénin n'est qu'une des manifestations des déséquilibres sur le marché du travail''.

Selon la sociologue, le phénomène a pris son essor au Bénin à partir de 1987, correspondant à l'année du gel des recrutements dans la fonction publique, sous les diktats du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

‘’Depuis ce temps, le nombre de jeunes qui décrochent chaque année des diplômes de fin de formation s’accroissent alors que les jobs qualifiés pour les absorbés se font de plus en plus rares’’, a-t-elle fait observer.

De jeunes béninois nantis des diplômes académiques, notamment le baccalauréat ou la licence se retrouvent dans le secteur informel où ils exercent comme vendeurs d’essence frelaté aux abords des rues, secrétaires ou conducteurs de taxi moto. ‘’Aujourd’hui, le diplôme seul ne suffit pas pour décrocher un emploi’’, indique Pierre Mondjinnagni, un enseignant chercheur dans une université privée de Cotonou.

3.2. Le marché de travail

Cette partie tentera de faire ressortir les évolutions observées au niveau des indicateurs du marché du travail au Bénin afin d’apprécier les déterminants du chômage et dégager les implications en terme de politiques économiques et sociale visant à influencer l’offre et la demande de travail. Le marché du travail constitue l’espace virtuel de confrontation entre l’offre et la demande de travail. Le marché de l’emploi se caractérise par une tension croissante entre l’offre et une demande sans cesse croissante. Au Bénin, selon les statistiques de l’Agence Nationale Pour l’Emploi, le marché officiel a enregistré une forte croissance des offres publiques depuis 2006. Reste le secteur informel qui a pris de l’ampleur. Il s’agit, outre du secteur agricole, des activités de service qui absorbent de nos jours la majeure partie des candidats à l’emploi.

Selon une étude réalisée par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), le secteur informel a joué un rôle de premier plan dans l'économie béninoise, ces 20 dernières années.

‘’Le secteur informel béninois procure à peu près 67,3% du Produit intérieur brut (PIB), contre 32,7%[25] pour le secteur formel et fait vivre la majorité de la population, surtout les diplômés sans emploi’’, indique la même source.

Si la demande de travail est si étriquée, c'est parce que la situation économique est moins brillante et qu'il y a peu d'entreprises qui peuvent créer des richesses et des emplois. Les entreprises béninoises travaillent dans tous les secteurs économiques, du primaire, secondaire au tertiaire. On y trouve le secteur informel et le secteur formel. On distingue en général deux formes juridiques d'entreprises, notamment l'entreprise individuelle et la société. Les entreprises individuelles représentent 98% du total des entreprises au Bénin, dont 60% sont dirigées par les femmes et 56% de la main d'œuvre est essentiellement masculine. La majorité des entreprises est concentrée au Sud Bénin, (soit 45% du total) des unités fonctionnelles du pays[26]. Ces dernières années, les Petites et Moyennes Entreprises ont connu un essor remarquable, En effet, 60 % du tissu entrepreneurial est constitué des micros et petites entreprises majoritairement du secteur de l'artisanat qui occupent près de 628348 travailleurs. Ce secteur

[25] EDS/EMICOV, 2006 : Extrait de la communication de CAKPO CHICHI A., sur le système éducatif béninois
[26] INSAE, 2010

accueille une population importante d'entreprises informelles. Par contre, le secteur du tourisme occupe le 2ème rang national par le nombre d'entreprises dans le secteur formel. Concernant le secteur du commerce, il est dominé par l'informel avec une forte présence des femmes et la prédominance du commerce de détail.

Une récente enquête sur un échantillon de 3036 micros, petites et moyennes entreprises des douze départements du Bénin (64 %, dans le secteur formel et 36 %, dans le secteur informel) a révélé ce qui suit. Tout secteur économique confondu, la majorité des entreprises béninoises interviennent dans le secteur tertiaire. Ce secteur est dominé par le commerce et les services à hauteur de 91 % des entreprises formelles et de 72 % des entreprises informelles. Le secteur primaire vient en seconde position avec 8 % de l'activité exercée. 80 %des entreprises sont des micro-entreprises dont 91 % dans le secteur informel et 73 % dans le secteur formel[27]. En ce qui concerne la demande d'emploi, on note que plusieurs milliers de demandeurs d'emplois sont inscrits à l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi. Parmi ces demandeurs, on retrouve des diplômés des cours secondaires et universitaires. Au cours de ces dernières années, le nombre de demandeurs d'emploi avec un diplôme de l'enseignement supérieur dépasse nettement celui des bacheliers. Les deux tiers ont un diplôme universitaire avec une disponibilité à travailler à un poste plus bas.

[27] Millénium Challenge Account, 2007, rapport d'enquête sur les entreprises au Bénin.

3.3. Evaluation du chômage des jeunes au Bénin : un chômage surtout urbain, touchant les femmes, les jeunes et les instruits

Le taux chômage est de plus en plus croissant au Bénin pendant que le taux de croissance est toujours à un chiffre avec des réformes économiques en panne. Il concerne majoritairement les jeunes qui constituent plus de 60% de la population béninoise. Les possibilités d'emploi au Bénin semblent chaque jour, se réduire et la situation de la jeunesse laisse à désirer. Le nombre de jeunes au chômage est de plus en plus grandissant avec pour corollaire la croissance de l'insécurité dans les grandes villes notamment à Cotonou. Selon les estimations de l'avocat Me Jacques Migan, « sur le marché de l'emploi, nous avons plus de 2 750 000 jeunes qui sont sans emploi». A en croire les explications de Me Jacques Migan citant un économiste, le chômage grandissant dans le pays trouve son origine dans la mauvaise mise en œuvre des réformes engagées par l'actuel gouvernement. «Pour qu'il y ait création d'emploi, il faudrait qu'il y ait une croissance.

Selon les données du RGPH3 (2002), seulement 19123 Béninois étaient au chômage en 2002, soit un taux de chômage de 0,68%. D'après les résultats de l'EMICOV 2006 et 2007, le taux de chômage des jeunes au Bénin est estimé à 2,2% en 2006 et 0,7% en 2007, soit une régression de 66,5% par rapport à 2006. De manière désagrégée, on enregistre en 2007 un taux de chômage de 1,6% contre 2,7% en 2006 pour les femmes tandis que pour les hommes, le taux de chômage est passé de 1,7% en 2006 à 0,6 en 2007. Parmi les chercheurs d'emploi, 88,4% sont des diplômés sans emploi en quête d'un emploi salarié, ce qui traduit la faible

préférence des personnes concernées pur une activité indépendante. La faiblesse du taux de chômage au Bénin cache un fort taux de sous-emploi visible qui oscille en 2007 autour de 70%. L'ampleur de ce phénomène serait due aux dysfonctionnements du système éducatif, à la structure de l'économie et aux insuffisances liées aux stratégies de promotion de l'emploi. Dans ce même registre, l'absence d'un système d'indemnisation du chômage n'incite pas les personnes en quête d'un emploi à s'inscrire dans les registres officiels ; par ailleurs, les chômeurs se réfugient dans le secteur informel à faible productivité. La question d'équité sur le marché du travail conduit à analyser le phénomène du chômage des jeunes sous cinq aspects : le milieu de résidence, le genre, l'âge, le niveau d'éducation et le type de formation.

Le taux de chômage des jeunes en milieu urbain est plus de 5 fois supérieure à celui en milieu rural. Cette différence notable est toutefois compréhensible. Elle serait due à la forte dominance du travail familial en milieu rural. Et le faible taux de scolarisation inhibe tout recours systématique vers l'emploi salarié.

A l'inverse de ce qui est observé généralement dans les pays développés, le diplôme est un important facteur de risque pour le chômage au Bénin. En effet, le taux de chômage croit avec le niveau d'éducation et passe de 0,22% chez les analphabètes à 7,3% pour ceux qui ont un niveau d'études supérieures en passant par 1,9% pour les actifs ayant le niveau premier cycle de l'enseignement secondaire général. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ceux qui ont fait un cursus universitaire sont plus exigeant dans leur recherche d'emploi mais aussi

par le fait d'une faible adéquation entre l'offre et la demande de travail. Par ailleurs, les femmes qui ont fait des études supérieures sont plus au chômage que les hommes du même niveau : 10,8% des femmes actives de ce niveau sont au chômage.

DEUXIEME PARTIE : POLITIQUES NATIONALES DE L'EMPLOI AU BENIN

La problématique de l'emploi des jeunes, du fait de sa complexité et transversalité, ne peut être résolue uniquement par les pouvoirs publics, mais avec la contribution de tous, en l'occurrence l'Etat, le secteur privé, y compris l'auto-emploi, assorti des mesures de responsabilisation et de mise en place des moyens.

Au Bénin, les mesures institutionnelles de gestion de l'emploi ne sont pas coordonnées pour un succès certain. L'environnement institutionnel reste marqué par des structures étatiques menant chacune des actions éparses, un secteur privé peu impliqué dans la réponse collective à la crise de l'emploi, l'absence des mesures incitant l'auto-emploi.

Chapitre 4 : Cadre institutionnel de promotion de l'emploi des jeunes au Bénin (1985- 2006)

Au titre des structures d'Etat intervenant dans la promotion de l'emploi, il faut citer entre autres la Direction de la Promotion de l'Emploi (DPE), l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), le Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ), l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF).

4.1. Les structures d'Etat

La Direction de la Promotion de l'Emploi (DPE) est une structure technique, qui a pour rôle de définir des grandes orientations de promotion de l'emploi et de veiller à leur mise en œuvre. L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) qui a pour rôle la promotion de l'emploi, en mettant en œuvre divers programmes d'aide aux jeunes promoteurs de projet ; le Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) qui est issu de la mise en œuvre des recommandations du forum sur l'emploi, finance les idées de projet des jeunes après s'être assuré de la rentabilité de leur affaire.

L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation qui est créé en vue de rendre en permanence disponible l'information sur le marché de l'emploi et de la formation, permet de prendre des décisions au niveau des pouvoirs publics.

L'Agence de Financement des Initiatives de Base (AGeFIB) est une association type loi 1901 reconnue d'utilité publique dont la mission est de financer les

actions qui contribuent à la réduction de la pauvreté, notamment les projets communautaires à caractère économique et social ;les activités génératrices de revenus, les activités de renforcement des capacités et l'appui aux petits opérateurs du secteur privé en vue de contribuer au développement économique et social au niveau local dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes d'Actions du Gouvernement en cohérence avec les politiques sectorielles.

L'Association pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PAPME) a pour rôle de promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises au Bénin.

L'Association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro entreprises (PADME) a pour mission de rendre l'accès facile et rapide aux services financiers pour les micros entreprises et toutes les personnes affaiblie revenu, en : offrant une gamme variée et différenciée de services financiers adaptés aux besoins spécifiques de chaque groupe et spécialement au développement de la micro entreprise ; garantissant un accès durable aux services financiers de proximité à un grand nombre de personnes à faible revenu tout en consolidant la viabilité financière de l'institution.

L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR) a pour rôle de promouvoir l'emploi de la main d'œuvre locale pour l'exécution des travaux d'infrastructures sociales et de voiries urbaines.

Le Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE) a pour mission essentielle de promouvoir l'initiative privée par l'aide à la création de nouvelles entreprises, l'assistance à la réhabilitation et au développement des entreprises existantes.

L'Agence de Gestion de la Dimension Sociale du Développement (AGDSD) devenu en 2002 AGETIP a pour mission d'assurer pour le compte de l'Etat, des Collectivités, des Bailleurs de fonds, des personnes morales ou privées, la maîtrise d'ouvrage délégué, la conduite d'opérations ou l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans les domaines de : Bâtiments et Travaux Publics, Environnement, Urbanisme et Assainissement.

L'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) créé en 2008 a pour mission de contribuer de façon active à la promotion, au développement et à la mise à niveau de l'entreprise, en s'appuyant sur le réseau d'institutions publiques et privées de promotion existantes, tout en les dynamisant et en coordonnant leurs actions. Dans le même ordre d'idées, des mesures stratégiques ont vu le jour au lendemain de la Conférence Economique, au nombre desquelles on peut citer : l'élaboration et l'adoption en 1996 du programme National de l'Emploi ; la mise en place de dispositif d'incitation à la création d'entreprises et d'emplois dans le cadre de la promotion du Minimum Social Commun (MSC) par les Unités Communautaires de Développement (UCD) ; le lancement des travaux

urbains à haute intensité de main-d'œuvre (TUHIMO) exécutés par l'AGETUR, l'AGDSD et l'AGeFIB.

Au demeurant, l'organisation institutionnelle devrait permettre de répondre substantiellement à quelques questions de l'emploi des jeunes, mais force est de constater que le chômage frappe encore la majorité de ces derniers. Certes à cause des difficultés d'ordre économique, organisationnel et institutionnel, sans oublier l'inadéquation de la formation et l'emploi, à telle enseigne que le rapport« Doing Busness 2010 » de la Banque Mondiale sur l'environnement des affaires confirme la peine du Bénin à se mettre au pas, alors que d'autres pays connaissent une accélération au niveau de réformes engagées en dépit du contexte international difficile.

4.2. Autres opportunités de création de l'emploi au Bénin

Plusieurs secteurs offrent des potentialités encore inexploitée. Leur valorisation favorisera la relance de la croissance et de la création d'emploi. La hausse des prix intervenus sur le marché mondial a amélioré leur compétitivité. Le bénin dispose d'un potentiel humain important qu'il convient de valoriser ; le développement des compétences des jeunes et des actifs du secteur informel a un impact sur les activités économiques grâce à l'augmentation pour la compétition internationale. Ainsi le Bénin compte sur son propre potentiel agricole et transformer le formidable défi de la hausse des prix en une chance pour son développement économique et de création d'emploi en grand nombre. Le

développement des énergies renouvelables dans les secteurs productifs et sociaux donnera lieu à diverses activités et services qui produirons de nombreux emplois grâce à la priorité aux technologies HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre). A cela s'ajoute la modernisation du secteur informel qui est devenu un pôle de croissance et de création d'emplois de masse si l'on donne aux micro entreprises du secteur ,les moyens techniques financiers et institutionnels de leur expansion.

4.3 Analyse du cadre institutionnel de la Politique Nationale de l'Emploi au Bénin

Le cadre réglementaire et le dispositif institutionnel mis en place par le Bénin témoignent d'une volonté manifeste de l'Etat béninois de promouvoir les valeurs liées au travail et de créer les conditions favorables à une grande dynamique du marché du travail.

L'on peut affirmer que les textes réglementaires en vigueur au Bénin sont susceptibles de : concourir à l'égal accès à l'emploi ; garantir le droit au travail ; libéraliser le marché du travail; assurer la protection sociale des travailleurs ; préserver les couches vulnérables de l'exclusion.

De même, les institutions dédiées à la promotion de l'emploi ont été conçues dans leur diversité pour prendre en charge les différentes problématiques liées à la promotion de l'emploi, notamment : l'intermédiation publique sur le marché du travail ; l'information sur le marché du travail ; l'encadrement à l'auto-emploi ; l'amélioration de l'employabilité des demandes d'emploi ; le financement des

projets d'insertion professionnelle par l'activité économique ; la promotion du secteur privé.

Toutefois, en dépit de tous les efforts fournis par le Gouvernement, il faut reconnaître que les résultats obtenus sont encore loin de combler les attentes.

Le cadre institutionnel de la politique nationale de l'emploi présente quelques insuffisances qu'il convient de relever. Ces insuffisances se situent à plusieurs niveaux : absence de coordination entre les intervenants notamment dans la définition ; la programmation et la mise en œuvre des actions en faveur de l'emploi d'où l'absence de synergie entre les différents acteurs opérationnels entraînant la redondance de certaines initiatives voire même un climat de concurrence institutionnelle ; multiplicité et dysfonctionnement des cadres de concertation et de suivi sans une réelle synergie entre eux ; insuffisance d'encadrement des activités des services privés d'emploi par des réglementations claires et collaboratives avec le service public; inexistence de cadre de concertation autour de la thématique de l'adéquation « formation /emploi » ; insuffisant respect des dispositions légales et réglementaires, notamment par les services privés de l'emploi ; faibles capacités techniques, organisationnelles et logistiques des services publics d'emploi ; manque de lisibilité et de visibilité de ces dispositifs ; faiblesse du dispositif du système d'information sur le marché du travail et de l'emploi ; faible appropriation des dynamiques du travail décent ; non maîtrise du diagnostic et des stratégies dans l'emploi informel.

Chapitre 5 : Politiques et dispositifs d'appui à la création d'emploi

Pour relancer les activités de ce secteur, le gouvernement a arrêté les deux objectifs suivants : Sauvegarder le potentiel existant (et ses parties potentiellement viables) qui est faible, endommagé et confronté à de durs problèmes d'ajustement et de marché; Promouvoir de nouvelles activités sur des bases compétitives et durables, ceci en s'appuyant sur la position géographique du pays, sur les ressources transformables en favorisant le potentiel humain.

Pour ce faire, plusieurs dispositifs et programmes d'appui à la création d'emplois ont été mis en place.

5.1 Dispositifs d'appui aux entreprises

Les dispositifs d'appui aux entreprises comprennent le Centre de Formalité des Entreprises, les structures d'aide à la création et au développement des entreprises (CePEPE, Campus Bénin, PAPME et PADME) ainsi que les structures de financement (les Banques et les Mutuelles).

Ces institutions ont été un support important pour susciter et soutenir le développement de l'esprit entrepreneurial chez les Béninois, pour la consolidation et le renforcement des entreprises existantes, la formation des entrepreneurs, la restauration de l'intermédiation bancaire et de la confiance de la population dans le système bancaire formel.

Mais le niveau de création de nouvelles entreprises apparaît faible. Les quatre structures (CePEPE, Campus Bénin; PADME, PAPME) ont appuyé la création

d'une soixantaine d'entreprises en moyenne par an. L'emploi généré est peu important et se situe dans l'ordre de 800 emplois nouveaux et 1 200 consolidés.

Les raisons de ces faibles performances sont à situer au niveau global de l'économie mais également au niveau des dispositifs eux-mêmes. Ainsi, au titre de ces faiblesses, on peut noter: l'insuffisance de suivi, de l'assistance-consei1à Cotonou ; l'insuffisance des mesures adaptées aux artisans ; le niveau élevé de l'apport personnel exigé des promoteurs; la tendance au repli sur les entreprises existantes et désintéressement du soutien à la création des entreprises due à l'exigence des performances de la rentabilité des agences de soutien; la méfiance des banques vis-à-vis des opérateurs économiques nationaux; la trop grande protection de la profession bancaire et l'absence des banques spécialisées dans les opérations à moyen et long termes (Fonds de Promotion Economique, Banque de l'Habitat, etc.).

Mais il existe des atouts à consolider pour l'avenir: la reprise du programme «Entreprise» au CePEPE devra dynamiser les performances du Centre dont une antenne créée à Parakou; le programme de formation préalable du promoteur, son suivi et le développement d'un réseau de solidarité entre promoteurs appliqué par Campus Bénin; l'extension du financement par le PAPME aux opérations de court terme et l'ouverture d'une antenne à Parakou; la souplesse et la rapidité des actions de PADME dans la consolidation des emplois informels ; la consolidation achevée du système bancaire et la confiance retrouvée au système bancaire se

traduit par la hausse continue des dépôts; le développement des structures d'épargne et de micro-crédit.

5.2 Dispositifs de formation

Les dispositifs doivent assurer une adéquation de la formation à l'emploi. C'est pourquoi les objectifs dans le cadre de la formation sont d'élever le niveau général d'instruction de la population, de renforcer l'enseignement technique et professionnelle, de développer et de rationaliser l'éducation non formelle et l'alphabétisation.

A l'évaluation, on peut noter ce qui suit : On constate une augmentation régulière du taux de scolarisation sans une amélioration des taux de rendement interne. L'enseignement technique professionnel, bien que désigné comme seconde priorité, ne dispose pas encore de moyens suffisants en personnels, en infrastructures et en équipements. Le secteur privé assure un supplément important dans l'enseignement technique, mais les filières de production, de maintenance industrielle sont encore insuffisamment développées.

L'introduction et l'intégration de la formation professionnelle manuelle et de la culture technologique à tous les ordres d'enseignement n'ont pas encore démarré. La non prise en compte de l'enseignement maternel réduit les chances d'intéressement des enfants à la formation technique dès leur plus bas âge. L'apprentissage traditionnel assure encore la plus grande partie de la formation professionnelle et technique avec les insuffisances en moyens méthodes et sans

aucune harmonisation ni alternance avec le système formel. L'alphabétisation n'est pas envisagée dans l'optique d'enrayer l'analphabétisme. La formation en cours d'emploi se limite encore pour la plus grande part à la formation en gestion.

Au total, l'adéquation de la formation à l'emploi est incertaine. Ce qui implique un important dispositif de développement professionnel et de formation professionnelle continue. Néanmoins, le système dispose d'atouts[28].

5.3 Dispositif d'insertion et de réinsertion

Il s'agit de dispositifs spéciaux visant directement la création d'emplois pour des groupes cibles, en particulier les déflatés et les diplômés sans emploi.

On en dénombre trois principaux sans coordination entre eux. Il s'agit du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE), du Fonds d'Insertion des Jeunes (FU), et du Projet d'Insertion des Sans Emplois dans l'Agriculture (PISEA).

5.3.1 Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE)

C'est un établissement public à caractère social créé en 1992 et placé sous la tutelle du Ministère chargé de la promotion de l'emploi. Le FSNE a contribué massivement à la création d'emplois: 16 537 diplômés ont bénéficié de la pré insertion entre 1991 et 1998 soit une moyenne de 2000 diplômés par an. Il

[28] On peut citer; la définition claire des objectifs et des priorités; l'intérêt plus grand de la population pour l'école; le souci des parents pour l'adéquation de la formation avec l'emploi et l'intérêt marqué pour l'éducation et la formation technique; le dynamisme du secteur privé; l'accroissement continu des capacités d' enseignement technique avec l'ouverture du lycée technique de Bohicon et la programmation des Centres de Promotion Rurale; l'existence de bases d'appui et les expériences dans la formation complémentaire des artisans; le besoin de formation complémentaire des diplômés et des entrepreneurs.

constitue donc le dispositif d'appui le plus important à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Il a permis à ces jeunes d'être en contact avec le monde du travail et d'acquérir quelques expériences.

Mais la formule n'a pas réussi à insérer des jeunes de façon permanente. L,e programme a souffert du manque de suivi des bénéficiaires pour déterminer combien ont pu s'insérer durablement.

Le Programme Contrat-Assistance-Emploi qui complète le programme de préinsertion professionnelle a permis de mettre en contrat en 1998 plus de 500 diplômés sans emploi dans les secteurs parapubliques et privés.

Un nouveau programme dénommé «Emploi Jeune» a été conçu pour le remplacer à partir de 1999. Ce programme prévoit un suivi Pus régulier des stagiaires et leur préparation à l'accès à un emploi à l'issue du stage.

La reprise des concours d'entrée à la Fonction Publique et la prise en charge des contractuels de l'administration par le budget national dégagent le FSNE qui peut se concentrer plus sur le soutien (financier et à la formation) à l'auto-emploi, au développement professionnel, élargir son champ d'action à tous les jeunes et ses représentations à l'intérieur du pays.

5.3.2 Fonds d'Insertion des Jeunes (FIl)

Le F.LJ. est sous tutelle du Ministère chargé de la jeunesse et est soutenu par la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) Son activité

principale est la formation des jeunes à l'entreprenariat pour l'auto-emploi. Le FIl a obtenu des résultats limités (6 microentreprises en moyenne financées par an) du fait de la faible contribution financière de l'Etat et des autres partenaires. La CONFEJES offre par année et par pays membre la possibilité du financement de 10 projets.

5.3.3 Projet d'Insertion des Sans Emplois dans l'Agriculture (PISEA)

Si les deux premiers dispositifs s'adressent principalement aux diplômés du système éducatif, le PISEA s'intéresse à tous les jeunes sans emplois et aux déflatés désireux de s'installer à leur propre compte dans l'agriculture individuellement ou en association, en finançant leurs micro-projets. Il aide par le suivi et l'appui à la formation des promoteurs. Le projet a démarré en 1997. En douze mois d' activités, le PISEA a financé 260 micro-projets et aidé à la création d'emplois permanents et occasionnels estimés respectivement à 484 et 968 donc environ 1452 au total, soit une moyenne de plus de 120 emplois créés par mois et un financement de 531 000 F CFA pour un emploi.

Le Programme apporte un appui institutionnel aux Centres de Promotion Rurale (CPR) des CARDER et alloue des crédits aux jeunes formés. Au total, 28,4 millions F CFA ont été alloués à sept CPR dans ce cadre.

Mais sa principale difficulté se situe au niveau du suivi destiné à garantir le succès des micro-projets financés et éviter que leurs promoteurs reviennent plus tard sur le marché du travail.

D'une manière générale, la plupart de ces structures connaissent de sérieuses difficultés au nombre desquelles on peut citer;

- le manque ou l'insuffisance de l'esprit entrepreneuriat chez les jeunes diplômés; l'insuffisance de dispositifs d'appui à la promotion de l'emploi; la faible capacité des promoteurs au marché financier (coût élevé du crédit, garantie bancaire, etc.) ; la faiblesse de la gestion comptable des entreprises; l'utilisation par les entreprises d'une main d'œuvre peu qualifiée par souci d'économie sur la masse salariale; la survivance de l'esprit de fonctionnariat au niveau de la plupart des Jeunes; la faible diversité des spécialistes en matière de formation professionnelle; les difficultés de prise en charge des coûts de formation; l'insuffisance, la vétusté et l'obsolescence du matériel didactique dans les centres de formation professionnelle; le nombre insuffisant de formateurs et d'encadreurs qualifiés.

Le taux de couverture réelle des dispositifs d'appui à la direction des PME-PMI et des microentreprises est faible et rien ne préjuge d'un renversement de tendance si des mesures appropriées ne sont pas prises. Il existe également beaucoup de laissés pour compte au sein de

la population qui ne pourront jamais bénéficier pleinement des possibilités offertes par les dispositifs actuels: déscolarisés, personnes sans instruction, personnes sans ressources propres, etc.

Il serait donc nécessaire d'une part d'évaluer l'impact des dispositifs actuels et leur capacité par rapport à la demande potentielle d'appui, d'autre part d'envisager des

mesures permettant de prendre en charge ceux qui n'ont pas les capacités d'intégrer le système formel de production.

Chapitre 6 : Etude du cadre institutionnel de la politique nationale de l'emploi des jeunes au Bénin

« Le parti unique ne traduit jamais l'expression des citoyens si tous les individus étaient au même moule, ce serait l'épouvantable collectivisme. Les différences enfantent des chocs qui peuvent être bénéfiques au développement d'un pays si elles émanent des patriotes vrais qui n'ont d'ambition que le bonheur du citoyen » disait Mariama BA[29].

Ainsi l'Etat béninois manifeste la volonté de promouvoir les valeurs liées au travail et de créer des conditions favorables à l'emploi.

6.1. Le marché de l'emploi

L'offre de formation a souvent peu de liens avec les besoins de l'économie et les entreprises au Bénin. En outre, il y a :

- une très faible capacité d'absorption des diplômés par le secteur public ;
- une tendance au sous – emploi (diplômés de plus en plus contraints à occuper des emplois moins qualifiés que ce à quoi ils aspirent du fait de leur formation) ;
- une absence d'instruments de prospective sur les besoins de l'économie en termes de main-d'œuvre qualifiée ;
- une absence d'instruments de suivi de l'insertion des diplômés.

Aussi, le fossé entre les universités et le monde du travail va en s'élargissant, d'où la nécessité de prendre des mesures visant à établir un partenariat étroit qui contribuera à la croissance économique par l'amélioration de l'employabilité des diplômés, et à terme, une plus grande efficacité des universités.

Pour y arriver, il convient de retenir trois axes de réflexion :

La première touche aux programmes de formation, la deuxième porte sur la capacité de l'Etat et du secteur privé à offrir des emplois et le troisième prend en compte le niveau de développement économique et social du pays.

[29] Marima-Ba, une si longue lettre, p.95.

Dans cette rubrique, il s'agit de rechercher l'influence que pourrait avoir le fait de rechercher ou (d'obtenir) « un poste en adéquation avec son profil » sur la probabilité d'avoir un emploi juste à la fin de la formation. La formation des actifs au Bénin s'effectue dans deux système d'éducation : le système formel et système d'apprentissage (traditionnel, structuré et non structuré). Le système formel d'éducation délivre une formation générale ; il a pu fournir jusqu'ici le personnel de l'administration publique et des entreprises modernes. Son orientation est restée très générale. C'est ce qui explique le chômage des diplômés de tous les niveaux qui s'observe actuellement.

Le Bénin est donc confronté de manière indéniable à la question du chômage et de sous-emploi des jeunes diplômés. Les jeunes constituent la frange la plus touchée par ce phénomène de sous-emploi avec de très faibles perspectives d'emploi décent et permanent.



GRAGHE 3 : Extraits du tableau de bord de l'emploi des différentes années, publié par l'ANPE.

6.2 Promouvoir une croissance à forte intensité d'emploi

Une politique effective de génération d'emplois pour les jeunes doit être intégrée à une stratégie globale de création d'emplois par la croissance économique à forte intensité d'emploi. L'emploi et le chômage des jeunes sont fortement tributaires

du cycle économique et les effets d'une faible demande du marché du travail sont particulièrement problématiques pour les jeunes. Il conviendrait d'adopter des politiques au niveau macroéconomique saines qui permettent d'examiner les problèmes d'emploi des jeunes sous l'angle de la croissance de l'emploi. De même, les gouvernements ne peuvent pas agir sans les informations générales sur la société, l'économie et l'environnent que les services de statistique mettent à leur disposition.

6.3. Les forces

Le cadre de règlement et le dispositif institutionnel mis en place par le Bénin témoignent d'une volonté manifeste de l'Etat béninois de promouvoir les valeurs liées au travail et de créer les conditions favorables à une grande dynamique du marché du travail. L'on peut affirmer que les textes réglementaires en vigueur au Bénin sont susceptibles de :

- concourir à l'égal accès à l'emploi ;
- garantir le droit du travail ;
- libéraliser le marché du travail ;
- assurer la protection sociale des travailleurs ;
- préserver les couches vulnérables de l'exclusion ;

De même, les institutions dédiées à la promotion de l'emploi ont été conçues dans leur diversité, notamment :

- l'intermédiation publique sur le marché du travail ;
- l'information sur le marché du travail ;
- l'encadrement à l'auto-emploi
- l'amélioration de l'employabilité des demandes d'emploi ;
- le financement des projets d'insertion professionnelle par l'activité économique ;
- la promotion du secteur privé.

Toutefois, en dépit de tous les efforts fournis par le gouvernement, il faut reconnaître que les résultats obtenus sont encore loin de combler les attentes.

Les faiblesses

Les faiblesses du cadre institutionnel de la Politique Nationale de l'emploi se situent à plusieurs niveaux :

- absence de coordination entre les intervenants notamment dans la définition, la programmation et la mise en œuvre des actions en faveur de l'emploi d'où l'absence de synergie entre les différents acteurs opérationnels entraînant la redondance de certaines initiatives, voire même un climat de concurrence institutionnelle ;
- multiplicité et dysfonctionnement des cadres de concertation et de suivi sans une réelle synergie entre eux ;
- insuffisance d'encadrement des activités des services privés d'emploi par des réglementations claires et collaboratives avec le service public ;
- inexistence de cadre de concertation autour de la thématique de l'adéquation « formation / emploi » ;
- insuffisant respect des dispositions légales et réglementaires, notamment par les services privés de l'emploi ;
- faibles capacités techniques, organisationnelles et logistiques des services publics d'emploi ;
- manque de lisibilité et de visibilité de ces dispositifs ;
- faiblesse du dispositif du système d'information sur le marché du travail et de l'emploi ;
- faible appropriation des dynamiques du travail décent ;
- non maîtrise du diagnostic et des stratégies dans l'emploi informel.

TROISIEME PARTIE : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CHOMAGE DES JEUNES DIPLOMES AU BENIN

Au regard des données statistiques sur la pauvreté au Bénin, les béninois des années 1972 à 1989 vivaient dans la précarité. Il est fondamentalement question ici de relever les effets des différentes réformes entreprises en vue soulager les jeunes diplômés sans emploi.

Chapitre 7 : Implications sociodémographiques voire économique du chômage des jeunes et diplômés sans emplois au Bénin

Toutes les difficultés observées au plan politico-économique ont une répercussion directe ou indirecte sur les conditions de vie des populations. Aussi le chômage assaille-t-il à la jeunesse béninoise et la majorité d'entre eux qui ont un emploi ne l'ont que de manière précaire ou sont très mal rémunérés. Les corollaires de ce manque d'emploi ou d'emplois mal payés sont présents dans les villes et campagnes du Bénin.

7.1. La ruée des jeunes diplômés béninois vers le « Zémidjan »

Depuis le gel des recrutements systématiques des jeunes béninois, à la fin de leur formation, dans l'administration et les entreprises publiques, en raison des mauvaises conditions macroéconomiques et de la mauvaise gestion des ressources publiques à la fin des années 1980, les taxi-motos, communément appelés "Zémidjan", (Emmène-moi vite) en langue Fon du sud du Bénin, est devenu l'une des solutions alternatives au problème de chômage des jeunes béninois. Plus de 1 500 000 jeunes béninois, dont environ 200 000 pour la seule ville de Cotonou, décidés à prendre leur destin en mains, sont mués en conducteur de taxi-moto et sont déversés tous les jours dans les rues et ruelles des différentes villes principales et secondaires du pays à l'assaut des clients. Pour le sociologue, Roger Dèdonougbo, la création de ce mode de transport dans les grandes villes du Bénin avant sa généralisation dans tout le pays, répond aux besoins des populations les plus démunies, notamment les jeunes diplômés sans emplois, suite au gel des

recrutements dans la fonction publique des cadres sortis des universités et centres de formations, tant du Bénin que de l'étrangers "

La conjoncture économique du Bénin dans les années 1980 n'était guère reluisante. Le gouvernement du président Mathieu Kérékou, sous le programme d'ajustement structurel, de la Banque mondiale et du Fond monétaire international (FMI), avait suspendu les recrutements dans la fonction publique. Les étudiants sortis de l'université se retrouvaient sur le carreau vu que l'Etat était le principal pourvoyeur d'emplois", a-t-il révélé.

Ainsi, depuis lors, des milliers de jeunes béninois trouvent leur salut dans le Zémidjan. Le nombre des conducteurs de taxi moto est sans cesse croissante et grossissant dans les zones urbaines du Bénin, cette situation se comprend et s'explique par le sous emplois et la situation de chômage des jeunes diplômés qui peinent à se trouver un emploi et à s'insérer dans la vie professionnelle. Ainsi à défaut de rien, de nombreux jeunes diplômés se ruent vers le Zémijan pour pouvoir trouver de quoi subvenir à leur besoin. Une situation très déplorable, conséquence directe du chômage et du sous-emploi des jeunes diplômés sans emploi.

Les études statistiques ont révélé que plus de 1 500 000 jeunes béninois, dont environ 200 000 pour la seule ville de Cotonou, décidés à prendre leur destin en mains, sont mués en conducteur de taxi-moto et sont déversés tous les jours dans les rues et ruelles des différentes villes principales et secondaires du pays à l'assaut des clients.

7.2. La prolifération du secteur informel et La persistance de la pauvreté

Le secteur informel est le principal domaine d'activité qui absorbe tous les jeunes diplômés sans emploi sortis de nos universités béninoises. Ce secteur informel depuis la fin des années 1980 accueil des milliers de jeunes diplômés en quête d'emploi qui se convertissent en majorité en vendeurs d'essence frelaté ou dans des activités illicites de tout genre. Pendant que le nombre dans le secteur formel est en chute et sans cesse décroissant, celui du secteur formel qui reconvertit chaque année des milliers de jeunes est en grande phase de prolifération et d'accroissement. Selon le plan décennal de décembre 2005, les évolutions dans le domaine de l'emploi sont globalement mitigées. Le taux global d'occupation de la population béninoise a diminué entre 1992 et 2002, passant de 67,7 % à 53,8 %, tandis que l'on observe une forte augmentation de la proportion des travailleurs indépendants, celle-ci étant passé de 60,5 % en 1992 à 70,2 % en 2002. Ce phénomène, rapproché d'un taux de chômage relativement faible (0,7 % en 2002) et en régression chez les primo demandeurs d'emploi (qui est passé de 1 % en 1992 à 0,8 % en 2002), témoigne du glissement croissant de l'économie béninoise vers l'informel. Les jeunes diplômés sans emploi ne pouvant plus compter sur l'Etat pour les absorber à la fin de leurs études se reconvertissent en très grand nombre dans le secteur informel.

Bien que nanti de diplômes bon nombres de jeunes diplômés sans emploi frappés par le mal du sous-emploi et du chômage chroniques végètent dans une situation

sociale d'extrême pauvreté. Une situation de pauvreté qui a pris ses racines depuis le contexte de crise socio-économique ayant conduit au gel des recrutements de 1986. Le public dans l'incapacité d'absorber les jeunes diplômés formés dans nos universités laisse ces nombreux de jeunes sans emploi à la merci des maux et dangers sociaux.

7.3. La montée du chômage

L'aggravation du chômage, surtout dans les pays européens, comme Africains en particulier le Bénin masque les progrès de la croissance économique. Même si le taux de croissance est honorable, le spectre de la dépression » le spectacle de la pauvreté, la montée des inégalités entre régions, ville et individus, l'incapacité des politiques à trouver des solutions, le malaise des jeunes le sentiment que l'avenir est incertain, la dégradation du niveau naturel, l'insécurité donne le sentiment que les problèmes du monde aujourd'hui sont liés à une « aise » économique qui ne peut en aucune manière être comparée à cette qui l'ont précédé

Chapitre 8 : Le chômage et le sous emploi et leurs conséquences sur la jeunesse

Si la jeunesse demeure un sujet de préoccupation mondiale, sa situation au Bénin est caractérisée par un accroissement continuel du taux de chômage des diplômés sans emploi dont l'ampleur et les conséquences nécessitent des initiatives pour des solutions novatrices.

8.1 Bref aperçu des tendances du marché du travail au Bénin

Les jeunes constituent la frange la plus importante de la population tant au niveau de la population totale que de la population active. Parmi les causes profondes et structurelles de la pauvreté, il a été souligné entre autres, la population très jeune subissant le chômage, avec de très faibles perspectives d'emploi.

En effet, le marché de travail au Bénin est largement orienté vers le milieu rural. La population active potentielle est estimée en 2010 à 50% de la population totale du pays. Elle est composée de 51% de femmes et de 49% d'hommes. Elle connaît un taux d'accroissement annuel moyen de 3,25% sur la période. La population active passerait ainsi de 2,7 millions en 2000 à 4,4 millions en 2025 nécessitant ainsi la création de 110.000 emplois en moyenne par an au cours de cette période[30]. La faiblesse du taux de chômage qui est estimé à 2,6% en 2011, cache un fort taux de sous emploi visible qui oscille en 2011 autour de 53,9%[31].

[30] INSAE, 2011, Premiers résultats provisoires et partiels de l'enquête EMICOV.
[31] République du Bénin, 2011, Politique Nationale de l'Emploi, p29.

Au regard de ces données, le Bénin dispose d'un potentiel important en matière de capital humain, sa jeunesse qui ne demande qu'à être employée et utilisée en vue de contribuer à la croissance économique et de sortir du chômage.

Par ailleurs, la jeunesse, en raison de ses potentialités, constitue un capital humain et un important levier de développement de la nation béninoise. Avec une population estimée à 8,78 millions d'habitants en 2010 et dont les jeunes, âgés de 15 à 35 ans, représentent près de 34%, le Bénin se trouve dans un contexte de fortes demandes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, des communications, de l'environnement, du sport, des loisirs, etc. Le gouvernement béninois dans ses efforts souvent compromis par les profonds retentissements qu'engendrent sur son économie encore faible, les différentes crises et catastrophes naturelles, peine à répondre aux légitimes aspirations de sa jeunesse.

En outre, de l'examen de la situation de l'emploi au Bénin, il se dégage un certain nombre de problèmes importants qu'il faudrait souligner : l'emploi agricole est prépondérant mais ses nombreux problèmes dont l'analphabétisme, l'archaïsme des outils, les difficultés d'accès aux crédits expliquent le manque d'engouement pour ce secteur et l'exode rural des jeunes ; l'emploi informel a conquis en milieu urbain une grande place mais il souffre aussi de certains maux comme l'insuffisance de formation technique, l'absence de coopération entre acteurs, l'absence de protection sociale, le manque d'expérience professionnelle, etc.

le sous-emploi, élevé dans tous les secteurs provoque l'accroissement de la pauvreté ; le salariat est à un taux très bas et ne peut se relever qu'avec le développement soutenu du secteur moderne ; l'inadéquation frappante entre la formation et l'emploi ; les femmes et les handicapés souffrent de discriminations diverses ou d'insuffisances de mesures d'accès à l'emploi.

L'ampleur des problèmes que rencontrent les populations béninoises en particulier les jeunes, interpelle tous les acteurs sociaux qui sont obligés de repenser leurs projets et stratégies pour plus d'efficacité dans les projets de développement et de promotion de l'emploi des jeunes.

8.2 Présentation de la situation de chômage et du sous emploi des jeunes au Bénin

La population du Bénin compte environ huit millions sept cent quatre-vingt mille (8.780.000) personnes dont 50% qui ont entre 15 et 64 ans, sont en âge actif. Ces dernières sont essentiellement des actifs ruraux (plus de 40%), des ouvriers, des cadres mais aussi des chômeurs et des travailleurs sous employés et pauvres. Son taux de fécondité (3,25% en 2008)[32] reste très élevé et rien ne permet de penser qu'il diminuera dans un proche avenir. C'est une des raisons pour lesquelles la population béninoise est très jeune.

En effet, près de la moitié de cette population a moins de 15 ans et les jeunes de 15 à 34 ans forment aujourd'hui la génération la plus importante. Ils aspirent

[32] République du Bénin, 2011, Politique Nationale de l'Emploi,p18.

au travail décent. Malheureusement, le système éducatif béninois est de plus en plus décrié. Les formations qui y sont données ne répondent pas au marché de travail béninois. Elles sont plus orientées vers la délivrance de diplôme que vers des formations qualifiantes permettant d'accéder au marché de travail avec beaucoup de chances d'insertion. Le secteur de l'emploi est caractérisé par une demande croissante très rapide. On note chaque année une augmentation de près de cent cinquante mille (150.000)[33] jeunes sur le marché de travail dont environ trente mille (30.000) concernent les jeunes sans grande qualification. Le taux de chômage le plus élevé se situe dans la tranche des 20-34 ans et 40% des chômeurs sont des primo demandeurs d'emplois. Dans ce contexte, la question de l'insertion professionnelle des jeunes revêt des enjeux considérables. Comme dans plusieurs pays, mais à un degré relativement élevé, les jeunes sont largement défavorisés sur le marché du travail béninois. Ils font face à un chômage et un sous emploi largement plus importants que leurs aînés et leurs conditions de vie sont souvent difficiles.

En ce qui concerne les jeunes diplômés, les différentes études sur leur insertion ont montré qu'ils rencontrent d'énormes difficultés d'insertion. En dépit des réalités les plus évidentes, l'espoir caché d'un emploi dans la fonction publique, ou plus vaguement d'une prise en charge par l'Etat encore entretenue et parfois considérée comme un dû, est un facteur socioculturel prégnant qui inhibe l'esprit

[33] Document de projet de pilote EOI-1277, Jeunes agents du changement ; entre le Gouvernement de RB et le PNUD.p5

d'initiative et d'entreprise de nombreux jeunes diplômés. On constate de ce point de vue des décalages notables qui font, qu'aujourd'hui, on assiste au paradoxe d'une économie insuffisamment satisfaite en qualifications adéquates qui coexiste avec un important chômage des jeunes diplômés. D'où la nécessité de renforcer l'employabilité des jeunes pour faciliter leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, les jeunes qui sortent de l'école au Bénin sont en concurrence avec plus de demandeurs d'emploi pour moins de postes à pourvoir, les employeurs se montrant de plus en plus sélectifs lors de l'embauche de nouveau personnel. Même pour les jeunes déjà entrés sur le marché du travail avec des contrats temporaires, les perspectives à court terme sont sombres : ils sont parmi les premiers à perdre leur emploi et ont beaucoup de mal à en retrouver. Aujourd'hui plus qu'hier, les jeunes de faibles niveaux de qualification sont exposés à un risque élevé et prolongé d'inactivité et d'exclusion du marché de travail.

Pour ce faire, il faut alors espérer que les initiatives en cours des pouvoirs publics permettront d'améliorer les rendements internes et externes de l'éducation des jeunes en réduisant considérablement la déperdition scolaire et en adaptant le contenu de la formation professionnelle aux besoins actuels et futurs de l'économie béninoise. Ce qui aura comme effet d'améliorer la qualification des jeunes et de faciliter leur insertion.

8.3- Conséquences du chômage et du sous emploi sur la jeunesse

Au Bénin comme dans le monde, le chômage des jeunes semble être un phénomène véritablement structurel, l'élasticité de l'emploi des jeunes rapportée à la croissance du PIB étant limitée.

En effet, les jeunes au Bénin, sont plus touchés par le chômage que les adultes. En effet, la population jeune, rencontre des difficultés toutes particulières pour accéder à un emploi décent et durable. Les jeunes actifs ne sont pas pour autant privilégiés[34].

De plus, le chômage et le sous-emploi avec leurs conséquences affectent les jeunes sur les plans psychique, social, économique, politique et moral. Au plan psychique par exemple, nous remarquons que les jeunes sont exposés à de nombreux risques comme le découragement, la déception, le désespoir, la frustration, l'anxiété, la dépression mentale, les grossesses non désirées des jeunes filles, l'avortement clandestin, etc. Au plan social, alors que l'emploi dans la culture constitue l'un des facteurs d'affirmation de sa liberté et de son indépendance, le chômage par contre est perçu comme un échec social avec pour conséquence la pauvreté, la dépendance, la marginalisation, la prostitution et la recherche de mauvais refuges que sont l'alcoolisme, le tabagisme, la prise de la drogue, etc. Au plan économique, le chômage entraîne chez les jeunes, la recherche de gain facile, la cybercriminalité, un retardement trop prolongé du

[34] les emplois auxquels ils accèdent sont souvent précaires, sous-payés et du ressort de l'économie informelle, sans protection sociale ni contrat de travail.

mariage, et qui les expose aux maladies et infections sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA. Ces pratiques peuvent contribuer à la réduction de l'espérance de vie des jeunes. De même, il est constaté qu'un jeune en situation de chômage et de sous emploi, constitue une perte pour lui-même et pour la société car il ne participe pas à la vie économique de son milieu voire de son pays. Au plan politique, il est constaté que les jeunes diplômés sans emploi sont facilement manipulés par les partis politiques et contribuent aux troubles sociaux et à l'instabilité politique. Obnubilés par l'idéologie des vendeurs d'illusions, ces jeunes pensent que c'est par le biais de la politique qu'ils peuvent subvenir à leurs besoins physiologiques, sociaux, etc. voire devenir riche. Au plan moral, les jeunes diplômés sans emploi ne respectent plus les règles qui régissent la société. Ils sont prêts dès que l'occasion leur est offerte à développer la corruption, le détournement des deniers publics.

Enfin, le constat est évident et atteste que la conjoncture d'une pression démographique forte avec de faibles perspectives d'emploi des jeunes est porteuse de risques majeurs pour le Bénin notamment: la criminalité, la prostitution, l'instabilité politique et l'accroissement des flux migratoires de plus en plus alimentés par l'augmentation toujours croissant du nombre de jeunes sans perspective au sein de la population.

Chapitre 9 : Les efforts des gouvernants successifs pour la jeunesse au chômage et les défis à relever

Indépendant depuis 1er août 1960, la situation économique de l'ex-quartier latin de l'Afrique continue d'être préoccupante notamment le chômage des jeunes. Dans cette logique, les gouvernements successifs ont entrepris des actions

9.1. Les mesures des gouvernants

Des efforts ont été mis en œuvre par les Gouvernements successifs ayant conduit le pays depuis son indépendance. La question de l'emploi des jeunes a occupé une place importante tant dans les préoccupations exprimées que dans les mesures prises par les autorités béninoises au plan national. Face à l'ampleur du défi que représente l'emploi des jeunes et des femmes, des engagements ont également été pris au plan international par le Bénin à l'occasion d'un certain nombre de forums, notamment au Sommet mondial de 2005. L'engagement pris consiste à offrir aux jeunes le plein emploi, un travail productif et décent. A cet égard, des efforts importants ont été fournis dans la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le chômage et le sous-emploi.

Cependant, la situation des jeunes en la matière ne s'est pas améliorée de manière à renverser les tendances. Ces efforts ont généré de nombreux dispositifs et autres réponses institutionnelles pour apporter des solutions à ce double défi de réduction du chômage et de lutte contre le sous-emploi. Mais les jeunes béninois ressentent plutôt un éloignement de plus en plus durable de l'emploi. Parmi les mesures prises ces dernières années en faveur de la jeunesse béninoise, on note : Les

investissements massifs dans l'éducation ; développer l'esprit d'entreprise et de leadership des jeunes ; faciliter l'accès des jeunes au crédit et au foncier par la mise en place de mécanismes appropriés répondant à la spécificité des jeunes ; promouvoir l'emploi local en accélérant le processus de décentralisation et de déconcentration des services publics ; promouvoir l'utilisation des technologies à haute intensité de main d'œuvre pour la réalisation des infrastructures en milieux rural et urbain ; améliorer le système d'information sur le marché du travail ; promouvoir les créneaux économiques porteurs d'emplois auprès des jeunes ; améliorer le cadre institutionnel de promotion de l'emploi des jeunes ; promouvoir l'emploi en milieu rural à travers la modernisation du secteur agricole. De vigoureuses actions dans les secteurs de l'éducation, de la formation techniques et professionnelles, d'apprentissage, des micro-crédits s'avèrent indispensables pour relever les défis énormes qui se dressent sur le chemin des jeunes qui se lancent à la quête de l'emploi.

9.2 Défis à relever

Il ressort de la problématique de développement que le Bénin se caractérise par un environnement économique difficile, avec une baisse tangentielle de la croissance économique dont le niveau le plus élevé remonte à 2001 pour un taux de 6%. Cette croissance économique a pour conséquence, un repli de l'activité économique, occasionnant ainsi une restriction des opportunités d'emploi. Cette situation appelle deux défis majeurs pour la relance des PME. Il s'agit du défi de la croissance économique et du défi de la qualité de la formation.

Le niveau d'emploi dans une économie dépend du volume d'activités dans cette économie. La relance de la croissance économique qui passe par l'augmentation du volume de la production ou de la transformation constitue par excellence une opportunité d'emplois.

L'accès à la connaissance est la condition première aussi bien pour la création de l'entreprise, que pour la maîtrise et la gestion du marché. Les capacités des ressources humaines de l'entreprise sont déterminantes pour sa viabilité dans le jeu de la concurrence qui régit le marché des biens et services. Aussi, l'impérieuse nécessité de l'adéquation entre la formation et l'emploi s'impose-t-elle.

Par ailleurs, on peut noter un déséquilibre prononcé entre la demande et l'offre d'emploi ; une faible coordination des actions d'emploi en faveur des jeunes ; une absence de visibilité du marché du travail pour aider à la prise de décision, du fait notamment de l'insuffisance du système d'informations sur l'emploi ; une structuration du cadre public de gestion des questions d'emploi qui a tardé à

prendre forme ; des structures intervenant directement ou indirectement sur l'évolution de l'emploi qui ont également tardé à s'organiser ; des structures d'intervention directe sur l'emploi qui n'ont pas toujours été dotées en capacités humaines et en moyens d'action suffisants ; un environnement de la création d'emploi qui n'est pas porteur.

CONCLUSION

La mise en œuvre de la politique national de l'emploi exigera une volonté politique claire et plus manifeste de la part des autorités au plus haut niveau, un engagement de tous les acteurs concernés.

Le gouvernement aura un rôle de régulateur et d'activateur à jouer vis-à-vis de tous les autres partenaires impliqués, avec lesquels il faudra établir un dialogue permanant et régulier.

Il devra veiller à la coordination inter sectorielle, ce qui favorisera la cohérence, la synergie dans la programmation des initiatives en faveur de la création d'emplois, évitera les doubles emplois, dans la conduite des actions.

Le monde fait face à une crise croissante en matière d'emploi. Le Bénin, à l'instar des autres pays, connaît de multiples problème socioéconomiques liés au déficit d'offre d' emploi .Ce déficit relevé de la combinaison de plusieurs facteurs, aussi bien endogènes qu'exogènes.au cours de ces dernières années ,les jeunes principal atout du pays sont les plus durement frappés par le chromage et sous-emploi. La non intégration des jeunes dans le circuit socioprofessionnel a des conséquences incalculables sur le développement harmonieux du pays .En effet, la vulnérabilité des jeunes peut les amener à perdre confiance en eux même ,de ce fait, virer vers l'oisiveté les activités illicites et enfin nourrir les sentiments de frustrations ;d'où la nécessité de favoriser leur bien être par la prise des mesures énergétiques , pour leur accès à un emploi décent le pilotage à vue n'étant pas indiqué en la matière , l'élaboration de la politique nationale de l'emploi vise à renforcer les actions déjà

entreprises à travers la lutte contre le chômage et surtout à donner une orientation rassurante en la matière de traitement des questions de l'emploi .

L'analyse de la problématique du chômage révèle une insuffisance de l'internationalisation de la question par différents acteurs de la vie économique et sociale. Cette analyse montre également un manque de coordination des actions de lutte contre le chômage, se traduisant par une dispersion des efforts déployés pour vaincre ce phénomène.

En dernière analyse la politique de l'emploi est donc la traduction concrète de la volonté des gouvernements de promouvoir le bien-être social et Economique des populations en général et des groupes vulnérables en particulier, en leur permettant de bénéficier d'emplois productifs rémunérés et librement choisis. Elle se veut être une boussole pour toues le actions visant la promotion de l'emploi dans le pays .Mais son application pour des résultats concrets en terme de créations d'emplois en quantité et en qualité, met le ministère charge de l'emploi en situation de conjuguer ses efforts avec d'autres acteurs, pour propulser la dynamique naissante en faveur de l'emploi des jeunes.

Sources et éléments de bibliographie

1. Sources orales

Noms et prénoms	Année de naissance	Profession	Date et lieu de l'entretien	Substance de l'information
ATINDEHOU Georges	vers 1948	Enseignant	03/04/2016 Savalou	Cadre institutionnel de la politique d'emploi
Ali HOUDOU	vers 1948	Professeur certifié et ancien ministre et délégué de l'organisation des jeunes révolutionnaires du Bénin à la Conférence des forces vivres de la nation	20/08/15 Cotonou	Les origines de la crise économique et sociale des années 80 et un regard critique sur la gestion du PR PB à travers les départs volontaires et ciblés
Mètognon Laurent	vers 1954	Syndicaliste et ancien président des comités de liaison PCD	18/04/14 Cotonou	
Noudjènoumè philippe	vers 1948	Professeur de droit public à la retraite et 1er secrétaire général du PCB		La ruée des jeunes diplômés vers le zémidjan et l'essence Kpayo
TOKLO Maxime	vers 1972	Ingénieur Agronome	15/01/2019 ANPME (Cotonou)	Les dispositifs mis en place par l'ANPME pour l'accès au microcrédit par les jeunes
ANIAMBOSSOU Odilon	vers 1982	Juriste d'entreprise	15/01/2019 ANPME (Cotonou)	La mission de l'ANPME dans le cadre de la promotion des jeunes entrepreneurs et de l'emploi

1.2. Sources imprimées

- 1er Discours du commandant Mathieu kérékou après son coup d'Etat de 1972 (un extrait) 30 novembre 1972
- La Constitution de la République du Bénin du 11 décembre 1990.
- La loi 90004 du 15 mai 1990 portant déclaration de la main d'œuvre, les embauches, et les réalisations des contrats de travail.
- La loi n°98004 du 27 janvier 1998 portant code du travail en République du Bénin.

- Le décret n° 2008-377 du 24 juin 2008 portant régime juridique d'emploi des agents contractuels de l'Etat.
- La convention collective générale du travail révisée le 30 décembre 2005 applicable aux entreprises et établissements relevant du secteur privé.
- Le document de Politique Nationale de l'Emploi au Bénin.
- Le document de Politique de communication sociale pour la promotion de l'emploi.
- La charte nationale pour l'emploi.
- La convention 150 de l'OIT de 1978 sur l'administration du travail.
- La recommandation 158 de l'OIT de 1978 sur l'administration de travail
- La convention 168 de l'OIT de 1988 sur la promotion et la protection contre le chômage.
- CNDLP/OCS/MCPD, 2005, *Rapport sur le profil social national, Edition 2005 l'initiative PPTE et la réduction de la pauvreté*, 200p.
- Conférence économique nationale, synthèse des recommandations Cotonou, mai 1997.
- Document de politique nationale de l'emploi au Bénin, Novembre 2008.
- Guide de dénombrement des emplois créés par les Programmes / Projet Gouvernementaux, nombre 2008.
- INSAE, 2001, *Le marché du travail à Cotonou l'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les agglomérations de Cotonou*. Premier résultat de l'enquête Emploi, 231p.
- Observation de l'Emploi, 1993, *Situation de l'emploi et mesure d'ajustement structurel au Bénin*, Cotonou, 64p.
- OIT, 2009, *les tendances mondiales de l'emploi*, Première édition janvier, 74p.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, une évaluation en inter mate résumé

2. Eléments de bibliographie

2.1. Ouvrages généraux

- Adamon A., 1995, *Le Renouveau Démographique au Bénin : la conférence nationale des forces vives et la période transitoire, l'Harmattan,* Paris 223p.
- Amoussou B., 2011, *La banque, la politique et Moi*, Paris, l'Archipel.
- Badet G., 2010, *Démocratie et Participation à la vie Politique de 20 ans de « Renouveau Démocratique* » AFRIMAP
- Bio Bigou L.B. 2011, *Regard sur le Bénin de la veille de son indépendance à nos jours et les attentes des populations,* copyright Bio Bigou Léon B., Cotonou 65p.
- Cornevin R. 1981, *La République populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours,* Maisonneuve et Larose, Paris 584p.
- Fondation Friedrich, 1994, *les actes de la Conférence Nationale*, Edition ONEPI, Cotonou, 209p.
- Gbogo B., 2001 : *Le Bénin et les droits de l'homme*, l'Harmattan, Paris, 266p.
- Godin F. 1986, Bénin 1972-1982 : *La logique de l'Etat Africain*, l'Harmattan, Paris 325p.
- Iroko F., 2001, *Le Président Mathieu Kérékou, un Homme hors du commun*, des Nouvelles Editions du Bénin, Cotonou, 313p.
- Noudjènoumè (Ph) 1999 : *La démocratie au Bénin 1988-1993 ; Bilan et Perspectives*, l'Harmattan, Paris 395 p.

2.2. Ouvrages spécifiques

- Lachaud, 2005, *Pauvreté et Marche du travail au Bénin quelques éléments d'analyse*, 265p.
- Moncel M., 2001, *Gestion sectorielle de la main d'œuvre et insertion des débutants dans les années 90,* formation-Emploi p. 57.

- Rolf H. Hasse, Hermann Schneider, Klaus Weiglet éd. 2007, *Lexique de l'économie sociale de marché la politique économique de A à Z* . Edition Konard – Ademaur-Stiftung, 584p.
- Yannick fondeur et Claude Minsi, 2004, *L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail*, économie et statistique N°378-379, 241p.

3. Articles et communications

- Fondeur Yannik, 1999, « Le déclassement à l'embauche rapport réalisé pour le commissariat général du plan, 99p.
- Werquin P. ed. Insertion, *Transition professionnelle et identification de processus*, CEREQ, serie des documents séminaires, n°142 – 521p.
- EDS/EMICOV, 2006, *extrait de la communication* de CAKPO CHICHI A. sur le système éducatif béninois, 201p.
- INSAE 1995, *Economie et statistique* n° 284, 251p.
- INSAE, 1994, *Economie et statistique*, Bilan formation-emploi, b°277/278, 1994-7/8 25p.
- Amoussouga Géro Fulbert: « Principes et fonctionnement de l'économie de société et Ecologique de marché et les possibilités de son application au Bénin » pp 23-70.
- Tchané Bio Abdoulaye, 2009, « Conférence de presse donnée à l'occasion de la 24ème session ordinaire du comité interparlementaire de l'UEMOA » 12p.

4. Mémoires et thèses

- Agoli-Agbo A. I., 2000, *Une banque au service du développement du Bénin : La Banque Béninoise du Développement (1954-1989)* ; 164p.
- Maffon I. I., 1996 : *Les politiques de commercialisation agricole au Bénin (1962-1982),* Mémoire de maîtrise, FLASH/UAC

- Mêvi R., 1980, *Les luttes politiques de la jeunesse dahoméenne de 1958 à 1974* 136p, Mémoire de maîtrise
- Minakpo K. R., *Problèmes économiques et instabilité politique au Dahomey (1960-1972)* 122p.
- Oké A. S E., 1999, *L'enseignement au Bénin les réformes et leur impacts sur la formation des jeunes de 1960 à 1990* ; mémoire de maîtrise 78p.
- Tossou D. N., 1993, *La place de la chambre du commerce et de l'industrie du Bénin dans le développement économique national 1908-1990,* mémoire de maîtrise.
- Toyizo Nko Nérée, 2000, *Le commerce de l'huile de palme dans la région d'Akpro-missérété de 185 à nos jours*, mémoire de Maîtrise, Histoire FLASH/UAC, 95p.

Webographies

www.Insé-bj.or. emploi-chômage ; consulté le 15 juillet 2014 à 9h33mn.

www.undp.org>home>successstories. L'auto emploi, l'une des solutions au chômage des jeunes Le PNUD au Benin ; consulté le 15 juillet 2014 à 11h19

www.mémoireorline com. : Mémoire-online-Problématique du traitement social du chômage des jeunes diplômés sans emploi par le volontariat au Bénin ; consulté le 25 février 2018 à 20h20mn

www.afdb.org: la jeunesse africaine sur le marché du travail african Development Bank ; consulté le 5 avril 2018 à 13h14mn

Table des matières

Dédicace : ii
Remerciements iii
Sigles et acronymes iv
Résumé vi
ABSTRACT vi
Introduction 1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE DES JEUNES AU BENIN A PARTIR DE 1985 5
Chapitre 1 : Fondements du chômage au Bénin : Les échecs du régime révolutionnaire 6
1.2. Fondements socio-économiques 7
1.3: Impacts directs de la mise en œuvre des différentes mesures d'ajustement structurel dans le domaine de l'emploi 8
Chapitre 2 : Situation de l'emploi des jeunes sortis de l'université au Bénin 11
2.1. De fortes contraintes démographiques 11
2.2. Difficultés des jeunes dans le monde professionnel 17
Chapitre 3 : Le chômage des jeunes diplômés depuis 1990 21
3.1. L'état des recrutements dès le gel de 1989 21
3.2. Le marché de travail 24
3.3. Evaluation du chômage des jeunes au Bénin : un chômage surtout urbain, touchant les femmes, les jeunes et les instruits 27
DEUXIEME PARTIE : POLITIQUES NATIONALES DE L'EMPLOI AU BENIN 30
Chapitre 4 : Cadre institutionnel de promotion de l'emploi des jeunes au 31
Bénin (1985- 2006) 31
4.1. Les structures d'Etat 31
4.2. Autres opportunités de création de l'emploi au Bénin 34
4.3 Analyse du cadre institutionnel de la Politique Nationale de l'Emploi au Bénin 35
Chapitre 5 : Politiques et dispositifs d'appui à la création d'emploi 37
5.1 Dispositifs d'appui aux entreprises 37
5.2 Dispositifs de formation 39
5.3 Dispositif d'insertion et de réinsertion 40
5.3.1 Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE) 40
5.3.2 Fonds d'Insertion des Jeunes (FIl) 41
5.3.3 Projet d'Insertion des Sans Emplois dans l'Agriculture (PISEA) 42
Chapitre 6 : Etude du cadre institutionnel de la politique nationale de l'emploi des jeunes au Bénin .. 45

6.1. Le marché de l'emploi 45
6.2 Promouvoir une croissance à forte intensité d'emploi 46
6.3. Les forces 47
TROISIEME PARTIE : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CHOMAGE DES JEUNES DIPLOMES AU BENIN 49
Chapitre 7 : Implications sociodémographiques voire économique du chômage des jeunes et diplômés sans emplois au Bénin 50
7.1. La ruée des jeunes diplômés béninois vers le « Zémidjan » 50
7.2. La prolifération du secteur informel et La persistance de la pauvreté 52
7.3. La montée du chômage 53
Chapitre 8 : Le chômage et le sous emploi et leurs conséquences sur la jeunesse 54
8.1 Bref aperçu des tendances du marché du travail au Bénin 54
8.2 Présentation de la situation de chômage et du sous emploi des jeunes au Bénin 56
8.3- Conséquences du chômage et du sous emploi sur la jeunesse 59
Chapitre 9 : Les efforts des gouvernants successifs pour la jeunesse au chômage et les défis à relever 61
9.1. Les mesures des gouvernants 61
9.2 Défis à relever 63
CONCLUSION 65
Sources et éléments de bibliographie 67
Webographies 71